

Pourquoi ce renouveau de croissance ?

*Division modèle-trimestriel du département d'économétrie de l'OFCE **

Cet article analyse l'évolution de l'économie française depuis le contre-choc pétrolier. La reprise de la croissance économique, amorcée en 1986, résulte principalement de l'amélioration de l'environnement international due à la baisse du dollar et du prix du pétrole. Cela a permis un assouplissement de la politique économique qui a, ainsi, accompagné la reprise. Au total, l'environnement international et politique économique expliquent bien les bons résultats enregistrés en 1988 : forte croissance et amélioration notoire de l'emploi, développement rapide de l'investissement, augmentation du pouvoir d'achat des ménages et réduction des déficits publics, sans que la faible inflation se trouve remise en cause.

L'année 1988 a surpris par la vigueur de la reprise mondiale. Dans l'ensemble des pays industrialisés la croissance a été très soutenue. En France le taux de croissance de l'activité (3,8 %) a été le plus fort de ceux enregistrés depuis 1976, alors qu'au printemps le pessimisme né du krach boursier prévalait encore si bien que les prévisions faisaient état de chiffres inférieurs à 2 %. Les bonnes nouvelles sont progressivement tombées, toujours plus optimistes que les dernières prévisions : augmentation massive de l'emploi, investissement soutenu, déficit public réduit et ce, sans que la faible inflation française ne soit vraiment remise en cause. Ces résultats étaient-ils prévisibles, le pessimisme général était-il justifié ? Ces bonnes nouvelles traduisent-elles le retour à une croissance potentielle plus forte pour nos économies ?

Les économies industrialisées ont subi deux chocs de grande ampleur : la baisse du dollar amorcée en 1985 et du prix du pétrole en 1986. Le desserrement de la contrainte extérieure a été immédiat avec la baisse du prix de l'énergie en dollars et, pour les économies européennes, avec une baisse supplémentaire de ce prix en leur monnaie. La progression de l'indice des prix à la consommation a été immédiatement

* Cet article a été rédigé au département d'économétrie, dont le directeur est Pierre-Alain Muet, par une équipe composée de Véronique Leroux et Gérard Cornilleau et animée par Alain Gubian.

réduite, celle des prix de production a été un peu plus lente. Les effets positifs sur l'activité du supplément de revenu qui en a résulté pour les ménages et les entreprises ont, en revanche, été plus longs à se manifester. La croissance a vraiment redémarré au cours de 1987.

L'évolution de la politique budgétaire a aussi favorisé la croissance. De nombreux allègements fiscaux ont été accordés, tant aux ménages qu'aux entreprises, au cours des trois dernières années, ce qui a consolidé la demande et la désinflation. Cependant la politique budgétaire mise en œuvre n'était pas indépendante des évolutions mondiales. Le desserrement de la contrainte externe a libéré des marges de manœuvre et, à déficit extérieur donné, la croissance de l'activité a pu être plus forte. Le surplus de croissance enregistré a aussi eu comme contrepartie une réduction notable des déficits publics. En l'absence du contre-choc pétrolier la même politique économique n'aurait pu être appliquée ; elle aurait été probablement, à l'inverse, fortement restrictive pour respecter les objectifs d'équilibre extérieur et de limitation de l'endettement public.

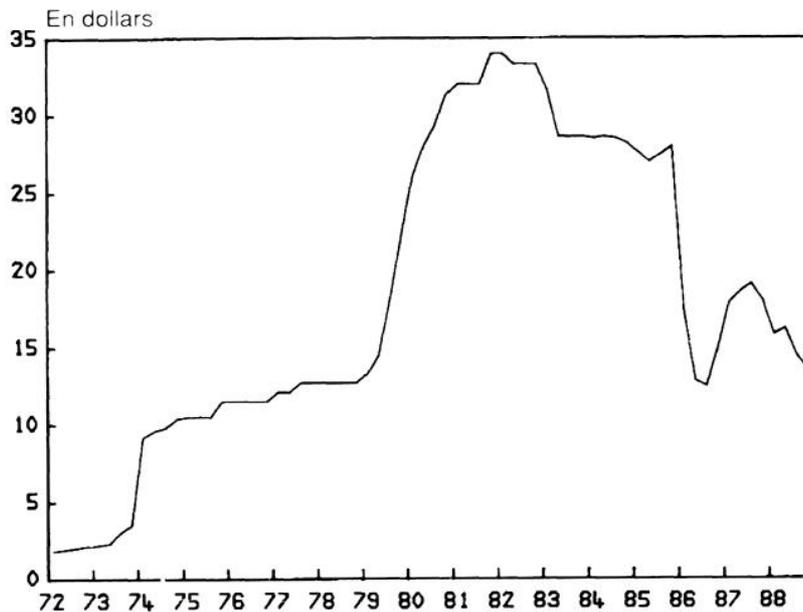
Contre-choc pétrolier, baisse du dollar et reprise mondiale d'une part politique économique d'autre part, peuvent-ils expliquer quantitativement les évolutions récentes, en particulier la croissance de l'année 1988 ? Dans cet article, après avoir retracé brièvement les évolutions principales des trois dernières années, on donnera une mesure de l'impact macroéconomique de ces facteurs à l'aide du modèle OFCE-trimestriel. Un bilan détaillé de l'évolution des comportements sera ensuite présenté sous forme de fiches auxquelles on renverra dans le cours du texte.

Une vue d'ensemble

Un contexte international favorable

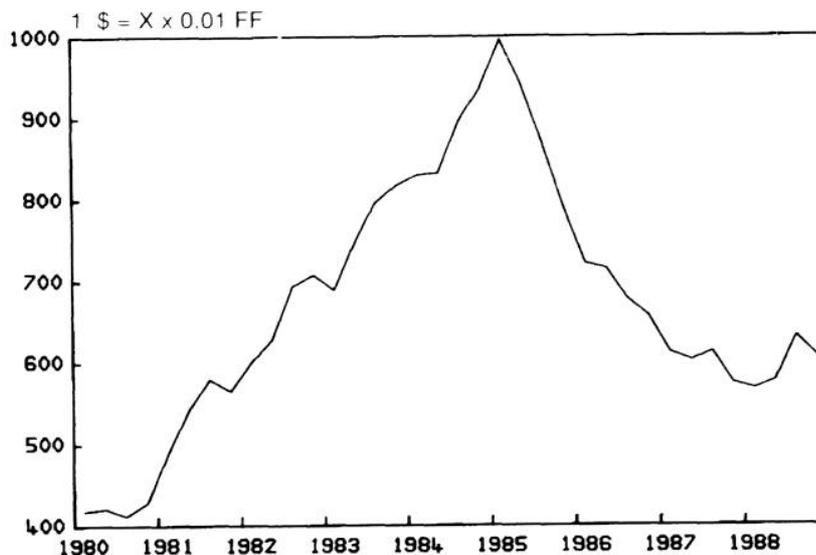
Le prix du pétrole est passé de 28 dollars en moyenne au quatrième trimestre de 1985 à 17,5 au premier trimestre de 1986 et 12,5 en milieu d'année puis il est remonté progressivement jusqu'à la mi-1987 pour diminuer à nouveau jusqu'à la fin de 1988 (graphique 1). L'inflation mondiale en a été rapidement réduite. La baisse du dollar initiée en mars 1985 s'est poursuivie jusqu'en 1987 (graphique 2). Les Accords du Louvre de février devaient assurer une certaine stabilité des changes. Mais l'aggravation des déséquilibres des balances courantes, malgré les gains de compétitivité américains, et le refus des Etats-Unis de prendre des mesures significatives de réduction de leur déficit budgétaire pouvant enrayer ces déséquilibres, ont fait perdre confiance en la

coordination des politiques économiques. C'est ce qu'a manifesté le krach boursier d'octobre 1987. Selon certains la réduction massive de la richesse des agents privés qui en a résulté devait conduire à une baisse très sensible de la consommation (effet de richesse). A cette crainte s'ajoutait celle d'une politique budgétaire américaine devant devenir fortement restrictive pour limiter la demande et l'endettement. On redouta alors une récession mondiale, si bien que les politiques monétaires ont en fin de compte été relâchées. Les taux d'intérêt ont déçu jusqu'au printemps 1988. Or la reprise était à l'œuvre au cours de 1987 et elle n'était pas perçue. Elle en a été encouragée. La rupture de tendance dans le rythme de production industrielle date en fait du printemps 1987 pour la CEE (graphique 3).



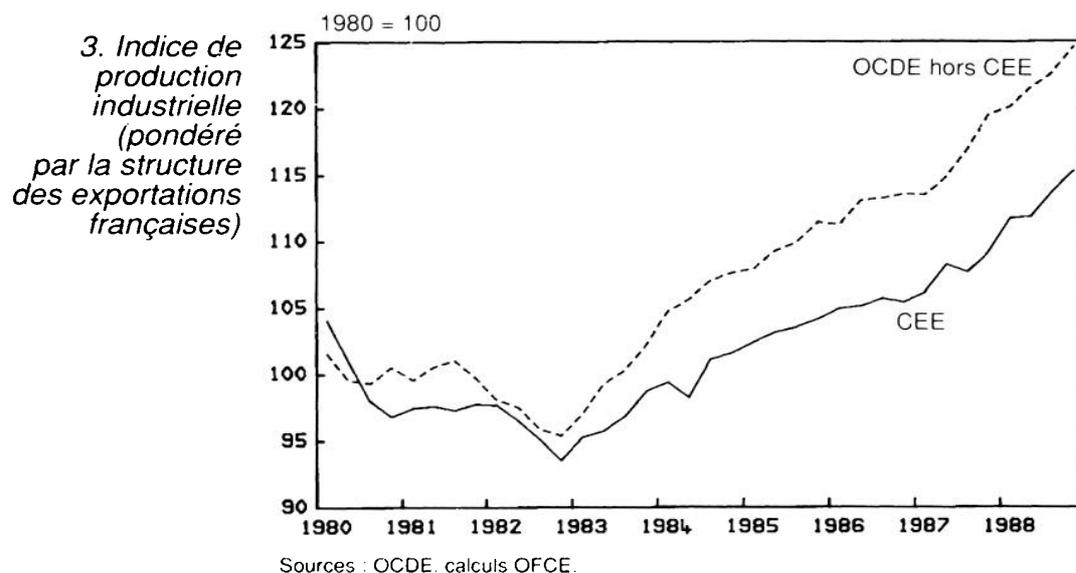
1. Cours du baril de pétrole brut en dollars courants (en moyenne trimestrielle)

Sources : Petroleum Economist et quotations quotidiennes à Londres

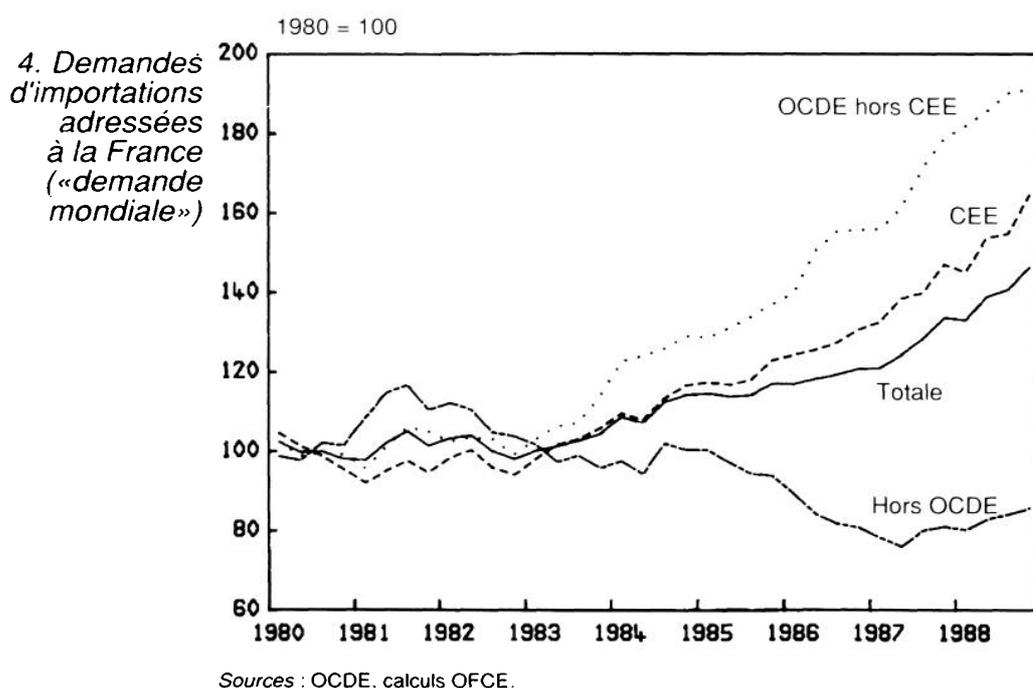


2. Cours du dollar en francs français

Source : Marché officiel des changes à Paris.



L'activité a été particulièrement soutenue en 1988, la reprise se poursuivant et même s'accroissant au second semestre. Le commerce mondial s'est fortement développé, la croissance de la demande d'importations adressée à la France atteignant 10 %. Les importations en provenance de la CEE ont continué à progresser, celles en provenance des pays hors OCDE ont à nouveau augmenté après trois années de régression (graphique 4). L'année 1988 a été marquée par des craintes inflationnistes justifiées tant par les résultats de l'inflation aux Etats-Unis et au Royaume-Uni que par les fortes tensions sur les capacités de production. Aussi les politiques monétaires se sont-elles durcies dès le printemps.



Un bilan positif pour la France

Le bilan des trois dernières années est marqué en France par une succession d'éléments favorables. La croissance a été particulièrement forte, 8,5 % pour les trois années 1986-1988, contre 7,2 % pour les cinq années 1980-1985, l'année 1988 faisant figure de record depuis le premier choc pétrolier (tableau 1). En conséquence l'emploi s'est redressé et le chômage a pu être stabilisé, à un haut niveau cependant (10,1 %). Le taux de croissance des prix à la consommation a été réduit en 1986 du fait de la diminution du prix des produits importés, puis le mouvement de baisse a gagné les autres prix (tableau 2). En 1988 le taux d'inflation a été inférieur, pour la première fois depuis les années soixante, au taux de croissance de l'activité réelle.

1. Contribution à la croissance du PIB de 1985 à 1988

Moyenne annuelle, en %	1985	1986	1987	1988
Dépenses des ménages	1,6	2,6	2,0	2,2
Investissement des entreprises	0,5	0,6	0,6	1,3
Dépenses des administrations	0,5	0,3	0,6	0,5
Variation des stocks	- 0,1	1,1	0,1	0,2
Total de la demande interne	2,6	4,6	3,4	4,2
Solde extérieur	- 0,6	- 2,1	- 1,3	- 0,4
PIB marchand	1,9	2,5	2,0	3,8

Source : INSEE. comptes trimestriels.

2. Taux de croissance des prix à la consommation et du PIB

Moyenne annuelle, en %	1985	1986	1987	1988
Consommation	5,8	2,6	3,2	2,6
PIB	6,1	5,2	3,2	3,2

Source : INSEE. comptes trimestriels

La croissance de l'activité, au cours des trois dernières années, s'explique par une forte reprise de la demande interne et une réduction progressive de la contribution négative du solde extérieur en volume (tableau 1). La demande interne a d'abord été tirée par la consommation des ménages, dont le pouvoir d'achat s'était accru en 1986 du fait de la désinflation importée, ainsi que par les stocks industriels, dont les variations amplifient le rythme de la croissance par un effet d'accélération⁽¹⁾. La croissance de la consommation a ensuite été relayée par celle, massive, des investissements des entreprises, particulièrement dans l'industrie, du fait du mécanisme traditionnel d'accélération et d'un bon niveau des profits. La contribution négative du taux de couverture des échanges extérieurs en volume, très forte en 1986, s'est réduite chacune des deux années suivantes alors que s'opérait le rééquilibrage des exportations, tant industrielles qu'agro-alimentaires. La croissance de 1988, riche en investissements, apparaît ainsi équilibrée.

Conséquence de l'amélioration de l'activité, le pouvoir d'achat des ménages, qui avait augmenté en 1986 du fait de la désinflation, a bénéficié de la reprise de l'emploi et des allègements fiscaux en 1988. La baisse du taux d'épargne en a été stoppée. Autre conséquence, les rentrées fiscales ont été bonnes et les déficits publics ont été réduits (voir ci-après).

3. Soldes extérieurs

Milliards de francs

	1985	1986	1987	1988
(1) Agro-alimentaire	+ 29,4	+ 25,6	+ 29,0	+ 39,2
(2) Energétique	- 181,9	- 91,6	- 83,7	- 67,9
(3) Industriel	+ 83,1	+ 32,5	- 10,7	- 44,9
(4) Commercial (1) + (2) + (3)	- 69,4	- 33,5	- 65,5	- 73,7
(5) Tourisme	+ 30,1	+ 21,6	+ 19,7	+ 24,3
(6) Services	+ 70,7	+ 64,3	+ 56,2	+ 56,9
(7) Solde des biens et services (4) + (5) + (6)	+ 31,4	+ 52,3	+ 10,4	+ 7,5
(8) Besoin de financement de la nation	- 0,9	+ 20,5	- 19,7	- 27,8

Sources : INSEE. Comptes trimestriels.

(1) Ce phénomène joue aussi en 1988 (contribution des stocks industriels de 0.7 point de PIB, contre 0.6 en 1986) mais il est atténué sur le mouvement des stocks totaux décrits dans le tableau 1 par une évolution en sens inverse des stocks agricoles. Le mouvement de ceux-ci, qui reflète les évolutions de la production et celles des exportations, a été plus heurté : légère contribution positive en 1986 et forte contribution négative en 1988 (- 0.6 point de PIB).

Les résultats du commerce extérieur en valeur restent cependant l'ombre du tableau. Malgré une réduction importante de sa facture énergétique, la France a retrouvé en 1987 et 1988 un déficit commercial voisin de celui de 1985. L'impact sur les soldes extérieurs de la forte amélioration des termes de l'échange due à la baisse des prix de l'énergie et à celle du dollar a été plus qu'annulée par la dégradation des échanges industriels en volume, si bien que le desserrement de la contrainte externe semble avoir été éphémère (tableau 3).

Le contre-choc pétrolier, la baisse du dollar et la reprise mondiale : désinflation et croissance pour la France

Dans cette partie on tente d'évaluer l'impact sur l'économie française de l'évolution favorable de l'environnement international au cours des années 1986-1988 : forte baisse du prix du pétrole et du dollar, reprise mondiale.

La baisse du prix du pétrole opère un transfert de revenus entre pays producteurs pétroliers et pays industrialisés par l'amélioration des termes de l'échange des pays industrialisés. Les prix de la consommation des ménages et des consommations intermédiaires des entreprises sont réduits par la baisse des prix importés et l'augmentation de pouvoir d'achat du revenu et des encaisses des ménages qui en résulte accroît la consommation des ménages. L'investissement est stimulé par l'amélioration des profits et la croissance de la demande.

La baisse du dollar affecte le prix des matières premières importées et a, de ce fait, des effets comparables à celle du prix du baril. En revanche elle dégrade la compétitivité industrielle de la France vis-à-vis des Etats-Unis et des pays à monnaies liées au dollar, ce qui réduit les exportations.

Pour évaluer l'impact de l'environnement international, on compare l'évolution observée à celle qui aurait résulté du maintien du prix du pétrole et du cours du dollar à leur niveau du quatrième trimestre de 1985. Pour l'évolution de la demande et des prix mondiaux, qui sont évidemment en partie la conséquence de la baisse du prix du pétrole et du dollar, on retient les hypothèses suivantes :

- Les prix industriels des concurrents sont corrigés de telle sorte que les gains de compétitivité résultant de la baisse du prix du pétrole soient annulés.

- On considère qu'en l'absence de ces chocs les importations de l'OPEP, qui s'étaient fortement dégradées depuis 1982, auraient continué à diminuer, mais faiblement. Elles auraient été ainsi supérieures de 10 % et 14 % à leur niveau observé en 1986 et 1987 et inférieures de 5 % en 1988. De même celles des pays de l'Est auraient été plus élevées

de 5 % en 1986, 8 % en 1987 et plus basses de 6 % en 1988. Celles des autres PED auraient été supérieures de 6 % en 1986 et 2 % en 1987. Au total le niveau des importations des pays hors OCDE aurait été plus fort en 1986 et 1987 et moins élevé en 1988 au moment de la reprise mondiale.

- Le niveau de la demande intérieure en produits industriels des pays de l'OCDE aurait été moins fort. Pour la CEE la réduction retenue est de 0,4 % en 1986, 1,7 en 1987 et 5 en 1988. Pour le reste de l'OCDE : 0,5 % en 1986, 1 en 1987 et 3 en 1988.

- Enfin les taux d'intérêt nominaux de court terme auraient été plus haut de 3 %.

Les résultats de la simulation intégrant ces hypothèses sont présentés dans le tableau 4. Ils indiquent l'impact global sur l'économie française, selon le modèle OFCE-trimestriel, du contre-choc pétrolier, de l'évolution du dollar et de la reprise mondiale.

4. Effets sur l'économie française de l'environnement international (contre-choc pétrolier, baisse du dollar et reprise mondiale)

En écart par rapport au compte de référence *

	1986	1987	1988
<i>Hypothèse sur l'environnement International</i>			
Demande intérieure OCDE (en %)	+ 0,5	+ 1,5	+ 4,5
Demande d'importations hors OCDE en %	- 8	- 6	+ 3
<i>Impact sur la France</i>			
PIB en volume (%)	+ 0,4	+ 1,0	+ 2,6
Importations en volume (%)	+ 0,4	+ 2,4	+ 5,8
Consommation des ménages en volume (%)	+ 1,7	+ 2,6	+ 3,5
Investissement des entreprises en volume (%)	+ 1,7	+ 5,7	+ 9,2
Exportations en volume (%)	- 2,8	- 5,1	- 0,6
Prix de détail en moyenne (en %)	- 2,9	- 6,1	- 9,6
Emploi en fin d'année (milliers)	34	120	285
Solde commercial (milliards)	+ 65	+ 32	+ 39
Capacité de financement des administrations (milliards)	+ 0	+ 30	+ 58
Taux de prélèvements obligatoires (en points de PIB)	- 0,8	- 0,7	- 1,0

* Les chiffres du tableau sont des écarts entre le niveau des agrégats dans le compte de «variante» et le niveau de ces mêmes agrégats dans le compte de «référence». Pour obtenir l'effet sur le *taux de croissance* en 1987 par exemple il suffit de faire la différence entre le chiffre de 1987 et celui de 1986. Ainsi l'environnement international plus favorable a stimulé le taux de croissance du PIB de 0,4 % en 1986 : 0,6 % en 1987 (1,0 % - 0,4 %) et 1,6 % en 1988 (2,6 % - 1,0 %).

Source : calculs OFCE.

La contribution de l'environnement international à la désinflation a été de 2,9 % en moyenne annuelle en 1986, 3,2 % en 1987 et 3,5 % en 1988.

Le calcul *ex-ante* de l'allègement de la facture énergétique montre que la baisse du prix de l'énergie importée en dollar et du cours de la monnaie américaine tout au long de l'année 1986, relativement à leur valeur du quatrième trimestre de l'année 1985, a généré un gain de revenu pour la nation de 92 milliards de francs, soit 1,8% de PIB, qu'on peut décomposer entre effet prix du baril en dollar (1,3 % de PIB) et effet dollar (0,5 %). Ce revenu s'est encore accru en 1987, mais il a résulté alors de la baisse du dollar, car le prix de l'énergie était plus haut que l'année précédente. En 1988 le gain global a été un peu accru du fait de la nouvelle baisse des prix pétroliers.

5. Gains ex-ante sur les importations énergétiques *

En milliards de francs

	1986	1987	1988
Effet prix			
• en dollar	67	55	69
• en % du PIB	1,3	1,0	1,2
Effet dollar	25	50	51
• en % du PIB	0,5	1,0	0,9
Total	92	105	120
• en % du PIB	1,8	2,0	2,1

* Les gains sont calculés en considérant les prix du pétrole et cours du dollar du quatrième trimestre de 1985 et les volumes d'importations observées.

Source : calculs OFCE.

En 1986 l'amélioration du solde commercial est de 65 milliards, à comparer aux 92 milliards d'allègement *ex-ante* de la facture énergétique. Le gain sur la facture énergétique a été partiellement compensé par la dégradation du solde industriel. En volume les exportations totales ont été réduites de 2,8 % du fait de la contraction de la demande des PED et de la détérioration de la compétitivité vis-à-vis du dollar. Les importations ont été stimulées par la croissance de l'activité. Les deux autres années l'amélioration a été moindre, car le solde industriel et celui des services qui lui est lié sont plus fortement dégradés.

La croissance du PIB a été accentuée de 0,4 % en 1986, 0,6 % en 1987 et 1,6 % en 1988. La reprise progressive de l'activité est bien perceptible et date de la mi-1987 comme le montre l'évolution en glissement (0,4 ; 1,2 ; 1,8 %). La hausse du pouvoir d'achat (1,6 % en 1986)

augmente rapidement le volume de la consommation et l'investissement des entreprises croît plus fortement avec la hausse de la demande. L'augmentation du PIB est freinée au départ par la réduction des exportations industrielles en 1986 et 1987. Le mouvement s'inverse en 1988. Le niveau de l'emploi est accru de 285 000 à la fin de 1988, l'amélioration étant particulièrement forte cette année-là.

Le déficit des administrations est réduit de 30 milliards au bout de deux ans et de 58 au bout de trois ans. En pourcentage du PIB le gain est de 1 point en trois ans, alors que le taux de prélèvement obligatoire diminue aussi de 1%.

Politique économique : des déficits réduits et des prélèvements obligatoires stabilisés, fruits de la rigueur salariale et de la croissance

La politique budgétaire des années 1986-1988 a visé deux objectifs : la réduction du déficit et celle des prélèvements obligatoires. Le premier était justifié par la nécessité de limiter la croissance cumulative de la dette publique liée à la coexistence de déficits et de taux d'intérêt bien supérieurs au taux de croissance économique (encadré 1). Le second s'inspirait des thèses de « l'économie de l'offre » mises en œuvre dans de nombreux pays. La condition nécessaire de cette politique aurait été une diminution des dépenses publiques (et donc un impact restrictif de la politique budgétaire) si la croissance induite par le contre-choc n'avait permis de l'éviter.

Au total les objectifs ont été atteints. La réduction des déficits budgétaires a été effective. Les collectivités locales ont aussi assaini leurs budgets et, malgré une année 1986 déficitaire, la situation budgétaire de la Sécurité sociale a été maîtrisée. Le besoin de financement de l'ensemble des administrations publiques est ainsi revenu de 2,9 % du PIB en 1985 à 1,3 % en 1988. Le taux des prélèvements obligatoires a été quasiment stabilisé à un peu plus de 44 % du PIB, alors qu'il avait crû continuellement depuis le premier choc pétrolier. Le taux de croissance des dépenses publiques a été plus faible que celui des recettes et bien inférieur à celui du PIB en valeur ⁽²⁾.

(2) Le ratio des dépenses au PIB passe de 52 % en 1985 à 50 % en 1988.

1. Les objectifs de la politique budgétaire des années 1986-1988

De 1983 à 1985 le déficit de la loi de finances initiale avait été limité à 3 % du PIB. Il le fut encore en 1986. En 1987 les contraintes furent renforcées : le déficit devait être réduit de 50 milliards en deux ans, de sorte qu'en 1989 l'équilibre budgétaire soit retrouvé hors charges d'intérêts (voir ci-dessous). Après 140 milliards en 1985, le déficit fut voté à 145 milliards en 1986, 129 en 1987 et 115 en 1988. Les premiers allègements fiscaux furent accordés en 1985 : il s'agissait alors de réduire de 1 % le taux des prélèvements obligatoires. En 1986 et surtout en 1987 et 1988 de nouveaux allègements furent accordés : l'objectif annoncé pour les années 1987-1989 était, simultanément avec celui concernant le déficit, de réduire les impôts de 50 milliards. Le tableau 6 en fait un bilan.

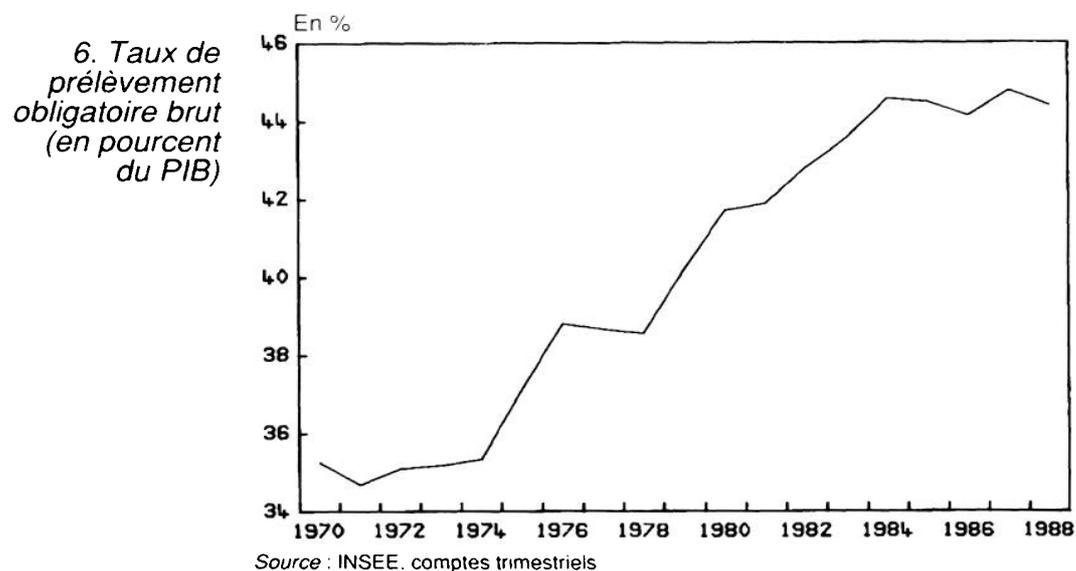
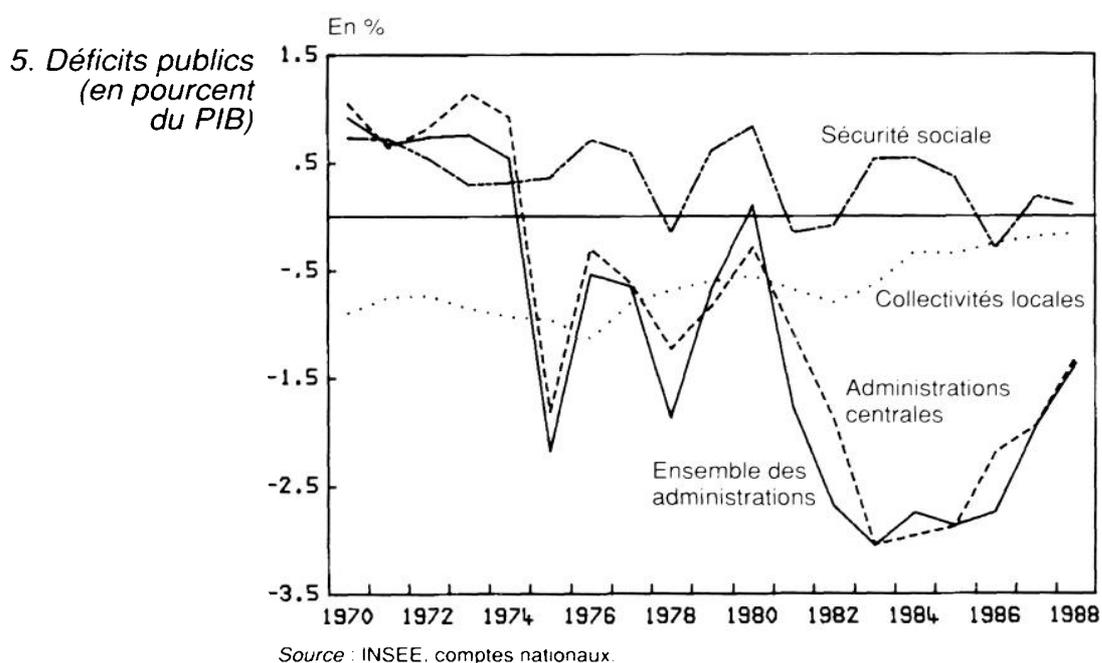
Les ménages ont directement bénéficié de diverses réductions de leur impôt sur le revenu (baisse généralisée, baisse des taux maximaux, exemption pour les plus bas revenus) et de la suppression de l'impôt sur les grandes fortunes (IGF) en 1987. Ils ont aussi bénéficié, surtout en 1988, de réductions des taux de TVA sur leur produits de consommation. Alors que dans le cas de réduction de l'impôt direct leur revenu est accru, la baisse de la TVA a un impact sur les prix qui accroît indirectement leur pouvoir d'achat. Les salaires étant indexés sur les prix ils sont en fait moins accrus et en fin de compte la baisse de la TVA s'analyse aussi comme une aide aux entreprises.

Les ménages, comme c'est le cas depuis 1984, ont contribué totalement au rééquilibrage du régime général de Sécurité sociale dont les fluctuations du solde reflètent celles de l'ensemble des comptes sociaux (les régimes de retraite complémentaire étant en moyenne légèrement excédentaires). Par deux fois les cotisations ont été relevées (0.7 point de cotisation vieillesse en août 1986 et 0.2 point en juillet 1987, ainsi que 0.4 point de cotisation maladie), un prélèvement sur les revenus imposables de 0.4 % a été réintroduit en 1987. Un plan de rationalisation des dépenses d'assurance-maladie fut aussi mis en place en 1987 (10 milliards d'économies). Il a surtout réduit la part des dépenses à la charge de la Sécurité sociale sans réduire beaucoup le montant de la dépense de santé. En conséquence le taux de croissance des prestations santé fut réduit une fois puis il a retrouvé un rythme soutenu.

Le taux de l'impôt sur les bénéfices des sociétés a été ramené en deux étapes de 50 à 42 % (à 45 % en 1986 et 42 % en 1988). Il a aussi été réduit à 39 % pour les seuls bénéfices investis après le 1^{er} janvier 1989, mais les avantages résultant de cette mesure ont été accordés aux entreprises sous forme d'allègement dès novembre 1988. Celles-ci ont aussi bénéficié de réductions d'impôts liées à la production (principalement de la taxe professionnelle) et de la déductibilité de la TVA sur les dépenses de télécommunications nouvellement taxées sans qu'il y ait élévation du prix TTC.

La réduction du déficit budgétaire était justifiée en particulier par l'évolution cumulative de l'endettement. Lorsque le taux de croissance économique en valeur est égal au taux d'intérêt nominal l'existence d'un déficit égal aux charges d'intérêt c'est-à-dire l'équilibre budgétaire hors charges d'intérêts assure la stabilité du ratio de l'endettement au PIB. Lorsque le taux de croissance est supérieur au taux d'intérêt un déficit

hors charges d'intérêts est compatible avec la stabilité de ce ratio. C'était la situation des années soixante-dix. En revanche dans les années quatre-vingt, le taux de croissance étant plus faible que le taux d'intérêt, il aurait fallu un excédent hors charges d'intérêts pour stabiliser le ratio dette sur PIB. L'endettement a été accru fortement, de manière cumulative, à la fois par le poids des charges d'intérêts progressant plus vite que le PIB et par le déficit hors charges d'intérêts. La dette de l'Etat s'est ainsi élevée de 15 % du PIB en 1980 à 25,5 % en 1988. Les ressources de privatisation l'ont réduite de 1,1 %. Néanmoins l'endettement public français est resté relativement faible comparé à ceux de ses principaux partenaires.



Comment cela a-t-il été possible ?

Les allègements fiscaux, inscrits dans les lois de finances initiales votées chaque année, sont résumés dans le tableau 6. A partir de 1987 ils sont devenus massifs (0,5 % du PIB) et, alors qu'ils étaient en priorité destinés aux ménages en 1985 et en 1986, ils ont été accordés pour moitié aux entreprises et pour moitié aux ménages. La prise en compte des nouveaux prélèvements au profit de la Sécurité sociale conduit même à un jugement différent : globalement, la réduction des prélèvements a surtout concerné les entreprises depuis 1987.

6. Allègements fiscaux ⁽¹⁾ et nouveaux prélèvements pour la Sécurité sociale

Milliards de francs

	1986	1987	1988
(1) Entreprises	+ 1,5	- 17,0 ⁽²⁾	- 18,2 ⁽³⁾
(2) Ménages	- 7,8	- 15,7	- 18,8
dont :			
• impôt sur le revenu	(- 6,2)	(- 11,7)	(- 10,3)
• IGF		(- 4,0)	
• TVA	(- 1,6)		(- 8,5)
(3) Total	- 6,3	- 32,7 ⁽²⁾	- 37,0 ⁽³⁾
(4) Prélèvements sociaux supportés par les ménages	+ 3,4	+ 18,1	+ 9,2 ⁽⁴⁾

(1) Un signe (-) indique un allègement, un signe (+) un accroissement d'impôts. Pour une analyse de ces chiffres on se reportera aux lettres annuelles de l'OFCE sur le Budget, n° 28, 38 et 48.

(2) Dont un allègement avancé de 6 milliards au titre de la baisse de l'IS au 1^{er} janvier 1988. Les allègements fiscaux au titre de 1987 s'élèvent à 26,7 milliards.

(3) Dont un allègement avancé de 3,6 milliards au titre de la réduction à 39 % du taux de l'IS au 1^{er} janvier 1989 sur les bénéfices distribués. Les allègements fiscaux au titre de 1988 s'élèvent à 33,3 milliards.

(4) Dont 2 milliards pour l'UNEDIC. Il faudrait rajouter 2 milliards pour les entreprises.

Sources : lois de finances, calculs OFCE

Les réductions délibérées nettes de dépenses inscrites dans les budgets ont toujours été de faible ampleur ⁽³⁾. Des débudgétisations aux dépens de la Sécurité sociale, des P & T ou du compte financé par les ressources tirées des privatisations réalisées de 1986 à 1988 ont permis de réduire le déficit des lois de finances présentées au vote. Les réductions d'effectifs ont été relativement faibles et certaines subventions ont été réduites. En revanche les évolutions spontanées de dépenses ont joué un rôle essentiel dans le repli de la dépense publique :

(3) Voir les analyses de Budget dans les lettres de l'OFCE n° 28, 38, 48, 58

- stagnation depuis 1983 du pouvoir d'achat des traitements publics et des prestations sociales indexées (vieillesse, chômage) ;

- réductions dues à des décisions prises antérieurement (réduction des prêts à taux bonifiés et donc progressivement de l'aide budgétaire assise sur l'encours...).

La première partie du tableau 7 indique, pour l'ensemble des administrations publiques, les variations des différents postes de dépenses. Ces variations sont les écarts entre les valeurs de l'année en cours et celles de l'année précédente actualisées par le taux de croissance du PIB en valeur. Pour chacune des trois années, les dépenses ont été réduites d'environ 30 milliards de francs soit 0,6 % de PIB. Les économies provenant des salaires et des prestations autres que celles versées pour la maladie (les gains sur ce poste, observés en 1987, traduisent les effets du plan de rationalisation des dépenses de santé) expliquent 60 % du total. Les charges de la dette publique ont crû moins vite que le PIB en 1987 et 1988. Du fait des privatisations le recours à l'endettement a en effet été limité (ressources : 4 milliards en 1986, 67 en 1987 et 13 en 1988 soit un allègement direct de la dette de l'Etat de 1,5 point de PIB). Les subventions ont été fortement réduites en 1988. Mais les dépenses en biens et services n'ont pas, au total, diminué, l'investissement des collectivités locales ayant fortement augmenté en 1988, comme c'est le cas habituellement avant les échéances électorales.

Les évolutions spontanées de recettes ont aussi été très favorables. La seconde partie du tableau 7 indique l'évolution globale des recettes fiscales et leur décomposition en allègements fiscaux, nouveaux prélèvements et évolutions spontanées. Ces dernières sont très nettement positives pour les recettes fiscales, mais négatives pour les cotisations sociales assises sur les salaires qui progressent moins vite que le PIB. Ces évolutions spontanées, qui traduisent l'accélération de la croissance, ont été mal anticipées comme le font apparaître les estimations de rentrées d'impôt sur le revenu des ménages et des entreprises, constamment révisées à la hausse dans les lois de finances, malgré les allègements d'impôts, à l'inverse de ce qui prévalait au début des années quatre-vingt. En période de croissance de l'activité et donc des revenus on vérifie à nouveau que l'élasticité des recettes à l'activité est bien supérieure à celle des dépenses.

Ainsi, malgré les allègements fiscaux, les bonnes rentrées fiscales induites par la reprise de l'activité et la modération salariale imposée aux salariés du secteur public ont permis une baisse des déficits, sans que les réductions délibérées des dépenses, difficiles à mettre en œuvre, aient joué un rôle significatif. On constate, au vu du tableau 7, que la réduction effective du déficit date, en fin de compte, de 1987, année où les recettes totales ont été beaucoup plus fortes que le PIB.

7. Evolution du compte des administrations ⁽¹⁾

	1986	1987	1988
(1) Dépenses hors FSC ⁽²⁾	- 31,5	- 27,3	- 35,6
dont :			
• dépenses en biens et services	(- 14,5)	(+ 3,2)	(+ 12,1)
• rémunérations	(- 9,8)	(- 13,9)	(- 19,0)
• prestations sociales hors santé	(- 8,1)	(- 2,2)	(- 3,9)
• prestations santé	(+ 3,7)	(- 9,0)	(+ 2,8)
• subventions	(+ 0,5)	(+ 1,1)	(- 29,3)
• intérêts versés	(+ 0,8)	(- 3,8)	(- 3,7)
• autres	(- 4,0)	(- 2,7)	(+ 5,3)
(2) Recettes fiscales	- 25,4	+ 32,6	- 30,0
dont :			
• allègements fiscaux	(- 6,3)	(- 32,7)	(- 37,0)
• versements CEE	(- 8,5)	(- 1,0)	(- 2,1)
• nouveaux prélèvements sociaux	(+ 3,4)	(+ 18,1)	(+ 11,2)
• évolution spontanée des cotisations	(- 21,0)	(+ 6,4)	(- 17,6)
• évolution spontanée d'impôts	(+ 7,0)	(+ 41,4)	(+ 15,4)
• dont IS	((+ 9,3))	((+17,5))	((+10,8))
• dont IR	((+ 7,4))	((+13,6))	((- 6,2))
(3) Recettes non fiscales	- 0,4	- 6,4	- 7,3
(4) Déficit hors FSC (1) - (2) - (3)	- 5,8	- 53,0	+ 1,6
(5) Déficit effectif ⁽²⁾	- 6,2	- 41,6	- 33,4

(1) Ce tableau calcule pour un poste de dépenses ou de recettes, la différence entre sa valeur à l'année considérée et sa valeur à l'année précédente actualisée au taux de croissance du PIB en valeur (7,5 % en 1986, 4,9 % en 1987, 6,7 % en 1988). La référence retenue est ainsi la stabilité de la dépense publique ou du prélèvement dans le PIB.

(2) Les opérations entre le Fonds de stabilisation des changes (FSC) et l'Etat affectent fortement l'évolution des déficits d'une année à l'autre. Du fait de ces opérations traduisant les pertes et gains de change sur les réserves, le déficit s'est accru de 6 milliards en 1986, 18 en 1987 et il s'est contracté de 16 en 1988.

Sources : INSEE, comptes nationaux, lois de finances, calculs OFCE

La politique économique mise en œuvre a soutenu la croissance et consolidé la désinflation

Après avoir analysé le compte des administrations, on peut mesurer l'impact macroéconomique de la politique économique. On ne retient dans cette analyse que les évolutions délibérées qui traduisent les inflexions de la politique économique. Les augmentations de recettes permettant d'équilibrer les prestations sociales sont considérées comme des évolutions spontanées, la situation normale étant, comme on l'observe

sur longue période, l'équilibre des comptes sociaux. On fait de plus l'hypothèse que ces recettes sont prélevées sur les ménages. Aussi ne considérera-t-on pas que la hausse des cotisations de la mi-1987 ou le plan de rationalisation des dépenses de santé ont un caractère récessif, car ces réductions de transferts aux ménages ont en contrepartie de nouvelles prestations. *A contrario* le fait que la Sécurité sociale n'ait pas été équilibrée en 1986 a soutenu l'activité. Les évolutions délibérées de dépenses ayant été très limitées, l'analyse portera sur l'impact des seuls allègements fiscaux aux ménages et aux entreprises.

Les mécanismes mis en œuvre sont les suivants. La réduction des impôts directs des ménages accroît leur revenu et augmente progressivement la consommation avec un impact inflationniste négligeable. La baisse du taux de l'impôt sur les sociétés accroît l'autofinancement des entreprises et donc l'investissement et réduit faiblement la hausse des prix par la baisse des charges financières des entreprises. La réduction des impôts liés à la production a un effet plus rapidement expansionniste. Les entreprises, dont les coûts unitaires sont allégés, limitent la hausse de leurs prix, ce qui entraîne une relance de la consommation des ménages. Enfin la baisse des taux de TVA à la consommation engendre un ralentissement de l'inflation plus ou moins fort selon qu'il est ou non entièrement répercuté dans les prix (nous supposons ici qu'il l'est effectivement). Le bilan macroéconomique de l'ensemble des mesures est présenté dans le tableau 8.

8. Effets sur l'économie française des allègements fiscaux accordés de 1986 à 1988

En écart par rapport au compte de référence *

	1986	1987	1988
PIB en volume (%)	0,05	0,20	0,50
Importations en volume (%)	0,05	0,40	1,20
Consommation des ménages en volume (%)	0,05	0,30	1,00
Investissement des entreprises en volume (%)	0,05	0,40	0,50
Exportations en volume (%)	0,00	0,05	0,25
Prix de détail en moyenne annuelle (%)	0	- 0,1	- 0,8
Emploi en fin d'année (milliers)	4	25	77
Solde commercial (milliards)	- 0,6	- 4,4	- 11,3
Capacité de financement des administrations <i>ex-post</i> (milliards)	- 5,8	- 38,5	- 54,2
Taux de prélèvements obligatoires (en points de PIB)	- 0,2	- 0,7	- 1,0

* Voir note du tableau 4.

Source : calculs OFCE.

Le taux de croissance des prix est réduit en moyenne de 0,1 % en 1987 et 0,7 % en 1988 alors que le glissement annuel des prix l'est de 0,4 en 1987 et 0,6 en 1988. Les réductions de TVA et les impôts sur les entreprises ont eu sur les prix des effets comparables.

La consommation des ménages est accrue de 1 % en niveau, principalement du fait des réductions d'impôts sur les ménages, alors que les investissements augmentent de 1,5 % en raison de la relance de la demande et de l'amélioration des profits. Le niveau du PIB est accru de 0,5 % en niveau au bout de trois ans, soit une accélération de la croissance de 0,1 % chaque année. L'emploi augmente de près de 80 000 personnes.

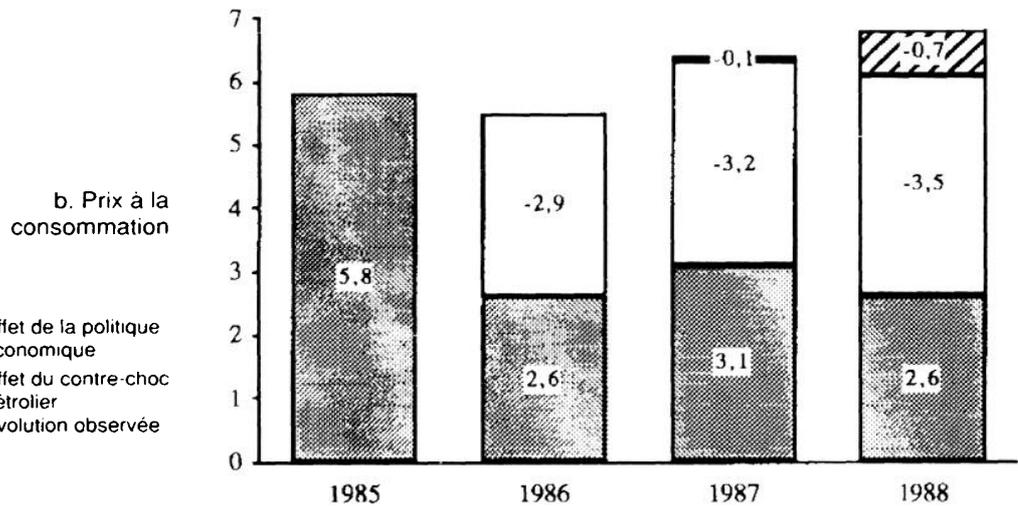
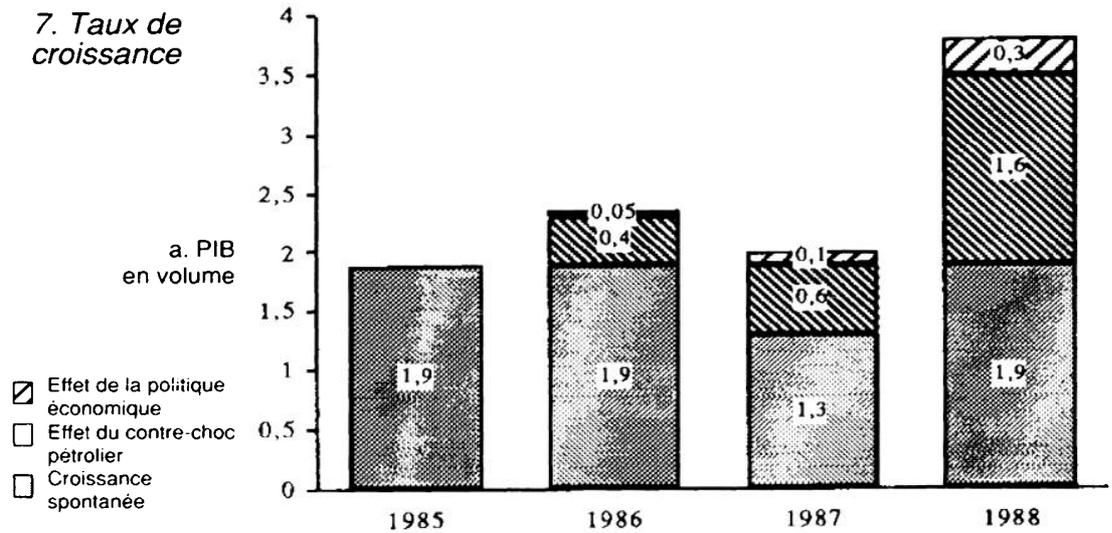
Le déficit budgétaire *ex-post* est accru de 54 milliards au bout de trois ans (soit 1 % de PIB) et le déficit extérieur de 11 milliards. Celui-ci est relativement limité car les allègements de TVA et d'impôts sur les entreprises améliorent légèrement la compétitivité par leur impact désinflationniste. La politique budgétaire mise en œuvre a ainsi contribué à la fois à consolider la désinflation, particulièrement en 1988, et à soutenir l'activité et l'emploi. Ceci a été rendu possible, on l'a vu, par l'amélioration de l'activité et le maintien de la modération salariale initiée par la politique de désindexation en 1983. L'augmentation du déficit de la Sécurité sociale en 1986, qui s'apparente à un allègement fiscal d'environ 15 milliards concentré dans les trois premiers trimestres de 1986, a aussi soutenu la croissance à hauteur de 0,2 % en 1986.

Un bilan

L'environnement international plus favorable et la politique budgétaire mise en œuvre expliquent au total une réduction sensible du taux d'inflation. En leur absence, selon les simulations, la hausse des prix de la consommation aurait été de 5,5, 6,5 et 7 %. De même la croissance en volume aurait été de 2,0 % en 1986 (1,8 % en prenant en compte le supplément de déficit de la Sécurité sociale), 1,3 % en 1987 et 1,9 % en 1988. Le graphique 7 montre que la reprise progressive de la croissance française et son accélération en 1988 s'explique bien — et pour l'essentiel — par l'environnement international. La politique interne a, en fait, accompagné cette reprise.

Le coût *ex-post* des allègements fiscaux correspond à peu près, au bout de trois années, au surcroît de recettes provenant de l'amélioration de l'activité due à l'environnement international. La diminution effective du déficit provient de la décélération des dépenses dont on a vu que, sur la période, elle résultait principalement de la poursuite de la rigueur salariale. Dans ce contexte de stagnation salariale et de reprise de la croissance mondiale, on comprend bien que les gouvernements aient pu simultanément réduire le déficit des finances publiques et accorder des allègements fiscaux.

7. Taux de croissance



Source : calculs OFCE.

En l'absence de contre-choc pétrolier, le déficit extérieur aurait été plus élevé, principalement en 1986. La politique budgétaire permise par la réduction de la contrainte externe n'aurait pu être mise en œuvre et une politique encore plus rigoureuse aurait du être adoptée pour retrouver un déficit extérieur modéré. Le taux de croissance aurait été encore plus faible.

Mentionnons, pour terminer, certaines limites de cet exercice. On peut estimer tout d'abord que la référence que nous avons retenue pour observer les changements de l'environnement international est optimiste et par conséquent que l'impact de l'amélioration de cet environnement se trouve sous-estimé. Aussi les exportations, en l'absence de contre-choc, auraient peut-être été moins élevées. D'autre part cet exercice suppose que les baisses de TVA soient entièrement répercutées. Enfin certains facteurs pouvant expliquer la croissance de cette période n'ont pas été analysés, par exemple les effets retardés des politiques mises en œuvre avant 1986 ou des dévaluations de 1986 et de 1987.

Analyses par domaine

1. Commerce extérieur

La détérioration des échanges industriels annule l'allègement de la facture énergétique

Au regard de l'amélioration escomptée à la suite du contre-choc pétrolier, les performances françaises en matière de commerce extérieur ont été médiocres au cours des trois dernières années (tableau 3). Malgré une très forte réduction de sa facture énergétique (de 182 milliards en 1985 à 68 milliards en 1988), la France a retrouvé en 1987 et 1988 un déficit commercial voisin de celui de 1985. La détérioration des échanges industriels (de 83 milliards d'excédent en 1985 à 45 milliards de déficit en 1988) a en effet complètement effacé l'allègement de la facture énergétique.

La baisse du prix du pétrole suivant la dépréciation du dollar amorcée en 1985 a réduit de moitié en 1986 le prix en francs des importations françaises d'énergies (34 % en dollars, 50 % en francs). Cet allègement de la facture énergétique de l'ordre de 2 % du PIB a été accentué par la poursuite de la baisse du dollar en 1987 et par une nouvelle réduction du prix du baril en 1988. Dans le même temps, le volume des importations a peu augmenté de sorte que l'évolution du déficit énergétique a résulté pour l'essentiel des effets prix (tableau 9).

Le creusement du déficit industriel (130 milliards en trois ans) a résulté au contraire pour l'essentiel de la détérioration du taux de couverture en volume (effet «volume» dans le tableau 9). Le phénomène marquant a été en outre le recul des exportations en valeur de la mi-1985 à la mi-1987, alors que les importations et le taux de pénétration n'ont cessé d'augmenter.

De 1985 à 1988 le volume des exportations a progressé de 9 %, tandis que les importations de nos partenaires augmentaient de 22 %, soit une perte de parts de marché de 3,5 % par an en moyenne. Malgré la forte progression de nos exportations en 1988 ces pertes se sont encore élevées à 2 % en 1988. L'analyse économétrique des exportations par zones géographiques développée dans un article précédent de cette revue (n° 27, A.Gubian, P.-A. Muet : «Dégradation des échanges industriels et compétitivité prix») fournit, contrairement aux relations agrégées, une description satisfaisante des évolutions récentes et permet donc d'analyser l'impact des principaux facteurs expliquant l'évolution des exportations.

9. Décomposition de la variation du solde commercial en effets volume et effets prix *

Milliards de francs

Variation de solde	1986 / 1985			1987 / 1986			1988 / 1987		
	Δ Prix	Δ Volume	Δ Valeur	Δ Prix	Δ Volume	Δ Valeur	Δ Prix	Δ Volume	Δ Valeur
Industriel	+ 8,2	- 58,7	- 50,5	+ 1,9	- 45,2	- 43,3	+ 2,8	- 37,0	- 34,2
— dont Δ importations	+ 22,3	- 53,3	- 31,0	- 2,9	- 64,2	- 67,1	- 27,1	- 90,2	- 117,3
— dont Δ exportations	- 14,1	- 5,4	- 19,5	+ 4,8	+ 19,0	+ 23,8	+ 29,9	+ 53,2	+ 83,1
Energétique	+ 99,3	- 9,0	+ 90,3	+ 10,2	- 2,3	+ 7,9	+ 13,5	+ 2,3	+ 15,8
Agro-alimentaire	+ 4,1	- 8,0	- 3,8	- 0,7	+ 4,1	+ 3,4	- 3,0	+ 13,1	+ 10,2
Total	+111,6	- 75,7	+ 35,9	+ 11,5	- 43,5	- 32,0	+ 13,3	- 21,6	- 8,2
Commercial	+112,6	- 76,8	+ 35,9	+ 6,5	- 38,5	- 32,0	+ 3,6	- 11,9	- 8,2

* Par construction, les sommes des effets-prix et des effets-volumes des trois secteurs sont différentes respectivement des effets prix et volume sur l'ensemble, car elles se réfèrent à la décomposition de chacun des trois secteurs sur une base 1980.

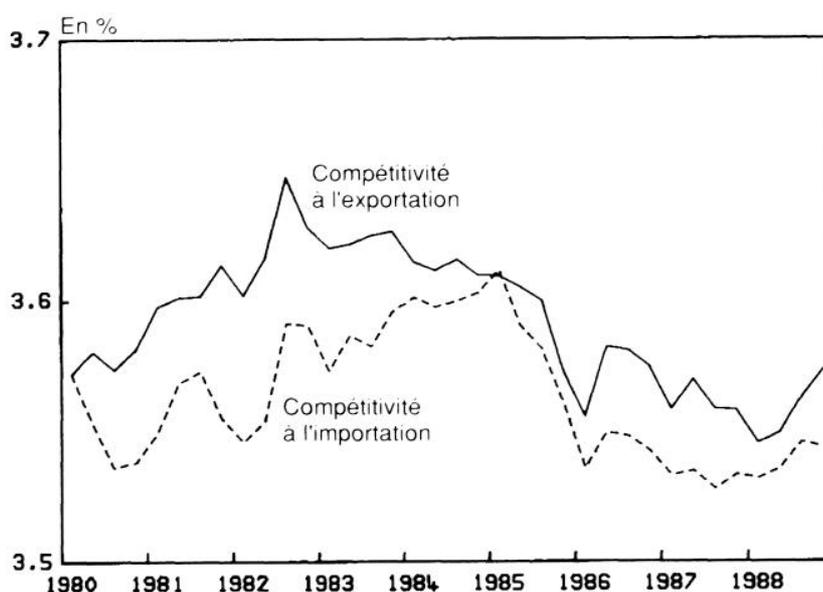
Sources : INSEE, comptes trimestriels.

La contribution de ces facteurs (demande, compétitivité-prix, évolution tendancielle) est présentée en moyenne annuelle dans le tableau 10. L'ouverture croissante des économies apparaît simultanément dans l'élasticité des exportations à la demande (voisine de 2) et dans l'évolution tendancielle (1,4 % par an). Les pertes de compétitivité ont largement contribué à la diminution du volume des exportations industrielles en 1986. L'impact a été moins défavorable par la suite, mais, en raison des délais d'ajustements, la stabilisation puis l'amélioration de la compétitivité-prix à partir du deuxième trimestre de 1988 (graphique 8) ne s'est pas encore traduite dans l'évolution en moyenne annuelle de 1988, qui reste défavorable (contribution de - 1,5 %).

10. Facteurs explicatifs de l'évolution des exportations industrielles

	1985	1986	1987	1988
Exportations	1,2	- 0,8	2,7	7,4
Exportations simulées	3,7	- 1,6	2,8	8,5
Dont :				
• Effet demande	3,3	- 0,2	2,7	8,6
• Effet compétitivité	- 1,0	- 2,8	- 1,3	- 1,5
• Effet trend	1,4	1,4	1,4	1,4
Demande d'importations	3,9	3,5	6,7	10,2

Sources INSEE calculs OFCE



8. Indicateurs de compétitivité à l'exportation et à l'importation

Sources Comptes trimestriels INSEE calculs OFCE

En moyenne de 1986 à 1988 la compétitivité-prix a freiné de 2 % par an l'évolution du volume des exportations, expliquant ainsi un peu plus de la moitié des pertes de parts de marché de la France. Un maintien de la compétitivité-prix des produits français n'aurait donc pas suffi sur cette période à stabiliser les parts de marché. D'autres facteurs que les prix entrent en jeu dans l'évolution des parts de marché : la compétitivité «non-prix» (qualité des produits, implantation commerciale...), la structure par produits des exportations (notamment la part respective des produits à faible et forte élasticité demande). Enfin le fait que l'on ne dispose pas d'indicateurs exhaustifs de compétitivité-prix conduit sans doute à sous-estimer l'importance de ces effets vis-à-vis de certains pays comme les NPI du Sud-est asiatique qui ont fortement pénétré les marchés européens au cours de la période.

La croissance des importations de produits manufacturés a été en moyenne de 10 % par an entre 1985 et 1988 alors que la production industrielle n'augmentait dans le même temps que de 2,4 %. Le taux de pénétration, calculé comme le ratio des importations à la demande intérieure, s'est ainsi accru de 1,1 point par an, atteignant 22 % en 1988. L'évolution des importations est expliquée généralement par l'évolution de la demande interne et de la compétitivité-prix. Le recours plus important aux importations lorsque les capacités de production sont fortement utilisées est également pris en compte. Dans l'équation retenue ici l'élasticité des importations à la demande est unitaire et l'interpénétration croissante des économies est représentée par une évolution tendancielle de 3,4 % par an. L'élasticité-prix est à peine inférieure à l'unité. Le tableau 11 confronte les évolutions observées et simulées par l'équation, ainsi que les contributions des facteurs. Les pertes de compétitivité résultant d'une évolution des prix d'importations plus favorable que celle des prix intérieurs — du fait de la baisse du dollar et d'une désinflation plus rapide à l'étranger — sont particulièrement importantes en 1986 et 1987. Les tensions sur les capacités expliquent un point d'importations supplémentaires en 1988. Mais l'effet principal vient de la demande interne, dont la forte croissance en 1988 provient de l'investissement (la progression des importations des biens d'équipement professionnels est de + 20 % au cours de l'année).

La prise en compte dans les relations de commerce extérieur de l'interpénétration croissante des économies est particulièrement fragile. Lorsqu'on introduit un «*trend*» temporel pour représenter l'augmentation tendancielle du taux de pénétration, l'économétrie ne permet pas de trancher entre une élasticité-demande faible et un «*trend*» temporel fort ou, *a contrario*, une forte élasticité-demande et un «*trend*» faible. Le diagnostic est cependant fort différent selon le choix retenu. Dans le modèle OFCE-trimestriel l'élasticité-demande des exportations est supérieure à l'élasticité-demande des importations, la différence étant compensée par le «*trend*» plus élevé des importations. De ce fait, une réduction (ou amélioration) simultanée de la croissance interne et externe détériore (ou améliore) le solde extérieur. Si cette différence traduit la réalité, et non une simple péripétie d'estimation, l'accélération de la croissance sur la période récente a contribué au rééquilibrage du taux de couverture en volume.

11. Facteurs explicatifs de l'évolution des importations industrielles

En %

	1985	1986	1987	1988
Importations	6,3	8,5	9,7	12,2
Importations simulées	5,7	9,7	9,3	12,9
Dont :				
• Effet demande (1)	2,5	2,8	3,1	7,5
• Effet compétitivité	- 0,6	3,6	2,5	0,8
• Effet tensions	0,4	- 0,1	0,3	1,2
• Effet trend	3,4	3,4	3,4	3,4

(1) Demande pondérée par les contenus en importations.

Sources : INSEE, calculs OFCE

L'excédent, historiquement élevé, des échanges agro-alimentaires en 1988 reflète les très bonnes performances à l'exportation (+ 12 %), notamment en céréales, et la faible croissance des importations (+ 4 %) dont le coût s'est cependant fortement accru avec le prix des matières premières.

La capacité de financement de la nation, excédentaire de 20 milliards de francs en 1986, a été déficitaire de 20 milliards en 1987 et 28 en 1988, soit 0,5 % du PIB (tableau 3). L'accroissement des transferts nets vers la CEE et l'augmentation des aides publiques au développement en 1988 ont été compensés pour partie par l'amélioration du solde du tourisme et des intérêts. Mais le solde des paiements courants a surtout reflété l'évolution de la balance commerciale. Si le déficit est modéré, la tendance est cependant peu favorable.

2. Salaires et prix

Le maintien d'une faible croissance du salaire réel conforte la désinflation

L'évolution modérée des coûts salariaux au cours de ces trois dernières années a contribué au processus de désinflation et a permis l'amélioration des marges des entreprises. L'infléchissement du partage de la valeur ajoutée, amorcé par la politique de désindexation instaurée par J. Delors en 1983, n'a donc pas été remis en cause. De 1986 à 1988, l'augmentation du *pouvoir d'achat* du salaire (d'environ 1 % en moyenne annuelle) est restée inférieure aux gains de productivité (2,3 % en

moyenne annuelle). La forte croissance de l'année 1986 (+ 2,2 % de pouvoir d'achat), liée à la désinflation brutale engendrée au début de l'année par la baisse simultanée du dollar et du prix du baril, a été compensée dès 1987. Cette situation recouvre néanmoins des disparités entre les secteurs, puisque les gains de pouvoir d'achat s'échelonnent en moyenne annuelle entre 0,2 % dans le secteur agro-alimentaire et 1,7 % dans l'industrie.

L'évolution des salaires est correctement retracée à moyen terme

12. Salaires et prix

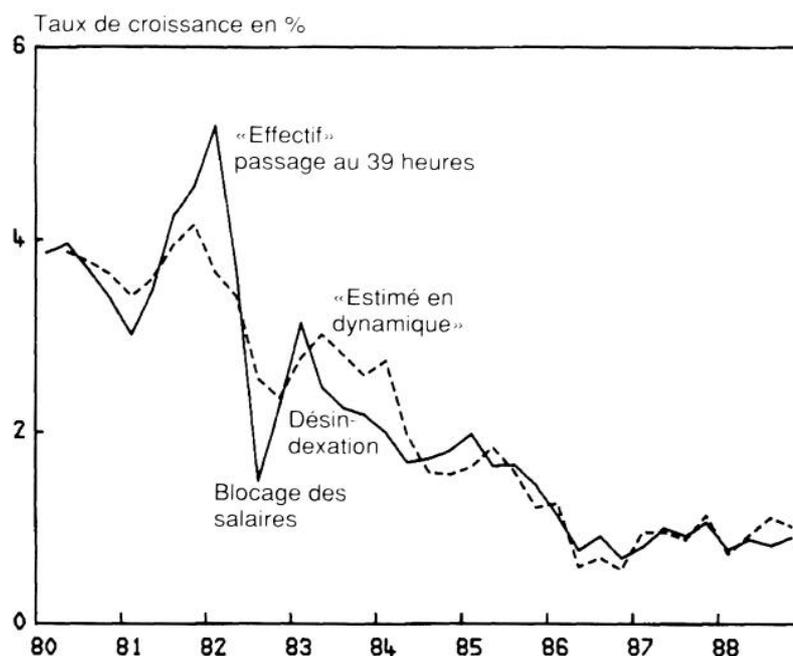
Taux de croissance en %	1984	1985	1986	1987	1988
Salaire horaire	8,1	7,2	4,7	3,5	3,6
Prix à la consommation (296 postes)	7,7	5,8	2,5	3,3	2,7
Pouvoir d'achat	0,4	1,4	2,2	0,2	0,9

Sources : Comptes trimestriels INSEE - calculs OFCE

par la courbe de Phillips. A plus court terme les inflexions de la politique économique apparaissent clairement, comme le montre le graphique suivant :

- réduction de la durée du travail avec maintien du salaire en 1981 ;
- blocage des salaires en 1982 ;
- désinflation en 1983 et au début de 1984.

9. Taux de croissance du salaire horaire simulé et observé



Sources : Comptes trimestriels INSEE - estimation OFCE.

A partir de 1985 les facteurs explicatifs traditionnels redeviennent prépondérants. La faible évolution du taux de salaire horaire que l'on observe depuis lors est due principalement à la désinflation et à la situation du marché du travail. La spécification retenue fait intervenir ces deux éléments de la manière suivante :

- Le taux de salaire horaire est indexé sur l'indice des prix à la consommation. L'indexation est totale, mais avec un retard moyen de l'ordre d'un trimestre pour l'ensemble des salariés du secteur privé. Le délai de réaction des salaires à l'évolution des prix est en fait variable selon les secteurs : il s'échelonne d'un mois et demi dans les services, à plus de deux trimestres dans le commerce (voir encadré).

- Le déséquilibre du marché du travail est représenté par le rapport du nombre de chômeurs au nombre d'emplois vacants. Si le chômage a toujours exercé une pression à la baisse sur le taux de salaire horaire, cette pression s'est accentuée en moyenne de 1,2 % par an sur la période

2. Taux de salaire horaire dans les SQS-EI

$$TSH = \sum_{i=0}^3 \alpha_i TP_{t-i} + 0,09 TSMIC + 0,25 \sum_{j=0}^2 \beta_j TFONC_{t-j} - 0,003 \sum_{k=0}^3 \gamma_k \text{Log} \frac{DEFM_t}{OEFM_t} + 0,02 \quad (6,9)$$

Période d'estimation : 1971 : 3 — 1987 : 4

R² = 0.92 DW = 1.4 SEE = 0.36 %

TSH : taux de salaire horaire (masse salariale divisée par le nombre d'heures de travail) ;

TP : taux de croissance de l'indice INSEE des prix à la consommation (retard moyen : 1 trimestre) ;

TSMIC : taux de croissance du pouvoir d'achat du SMIC ;

TFONC : taux de croissance du pouvoir d'achat de l'indice brut de la fonction publique ;

DEFM : demandes d'emplois en fin de mois ;

OEFM : offres d'emplois en fin de mois ;

α : (4/10, 3/10, 2/10, 1/10) β : (5/10, 3/10, 2/10) γ : (3/10, 4/10, 3/10)

Cette équation estimée pour l'ensemble des SQS-EI est du même type que celles du modèle, estimées pour chacun des secteurs d'activité. Leur retard moyen est donné dans le tableau ci-dessous.

Retard moyen d'indexation aux prix (en trimestre)	
Agriculture et IAA.....	1.3
Energie.....	0.9
Industrie.....	1.2
BTP.....	0.7
Commerce.....	2.3
Services.....	0.5

13. Facteurs explicatifs du taux de croissance du salaire horaire

En moyenne annuelle

	1983	1984	1985	1986	1987	1988
Salaire horaire réalisé	10,0	7,2	6,7	3,5	3,8	3,4
Salaire horaire simulé	11,2	7,9	6,3	3,0	3,9	3,8
dont						
• constante	6,4	6,4	6,4	6,4	6,4	6,4
• effet prix	9,0	6,8	5,2	2,1	3,1	2,7
• effets chômage	- 4,4	- 5,3	- 5,6	- 5,6	- 5,5	- 5,2
• autres	0,2	0	0,3	0,1	- 0,1	- 0,1
Résidus	- 1,2	- 0,7	0,4	0,5	- 0,1	- 0,4

Source : INSEE, comptes trimestriels.

1985-1986 par rapport aux années 1980-1984. Le léger redressement du marché du travail depuis la mi 1987 s'est traduit par un amoindrissement de cet effet, mais la contribution du chômage à la modulation salariale est cependant supérieure de 0,8 % en 1988 à ce qu'elle était entre 1980 et 1984.

Les deux dernières variables contribuant à l'évolution du salaire, le taux de croissance du pouvoir d'achat du SMIC et celui de l'indice brut des salaires de la fonction publique, permettent d'expliquer les fluctuations conjoncturelles. Leur influence cumulée sur les trois dernières années est nulle.

Prix et coûts des entreprises

La rigueur salariale a contribué à alléger les charges des entreprises. Ce phénomène, couplé avec les gains de productivité induits par la reprise de l'activité en 1987, a engendré une légère baisse de la part du coût salarial dans le coût unitaire total. Cette évolution est retracée par le tableau 14 qui présente la contribution des différents coûts à l'évolution du coût total.

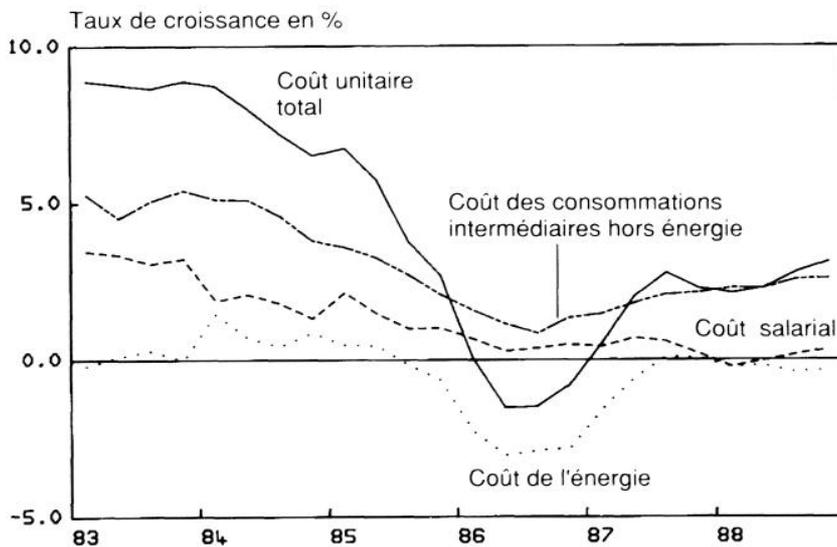
Le graphique 10 fait apparaître clairement l'impact du contre-choc pétrolier. La baisse conjuguée du dollar et du prix du baril a induit une diminution de 1 % du coût unitaire total en 1986 pour l'ensemble des SQSEI (la contribution de la baisse des consommations intermédiaires d'énergie est de - 2,8 % en 1986). L'influence du prix du pétrole a par la suite toujours exercé une pression à la baisse sur le coût total, mais de moindre ampleur (contribution de - 0,5 % en 1987 et - 0,3 % en 1988). La légère reprise de la croissance des coûts unitaires en 1988 provient de l'augmentation des prix des produits importés (+ 3,5 % des prix des produits industriels importés). L'augmentation des coûts

14. Contribution à la croissance des coûts unitaires

En moyenne annuelle

	1983	1984	1985	1986	1987	1988
Coût salarial unitaire	3,3	1,8	1,4	0,4	0,5	0,1
Coût des consommations intermédiaires hors énergie	5,1	4,6	2,9	1,2	1,9	2,4
Coût de l'énergie	0,0	0,8	0,0	- 2,8	- 0,5	- 0,3
Coût fiscal unitaire	0,4	0,3	0,4	0,2	0,1	0,4
dont :						
• impôts à la production	(0,7)	(0,7)	(0,5)	(0,3)	(0,2)	(0,0)
• subventions d'exploitation	(- 0,3)	(- 0,4)	(- 0,1)	(- 0,1)	(- 0,1)	(+ 0,4)
Coût unitaire total	8,8	7,6	4,7	- 1,0	1,9	2,6
Prix de production	9,4	8,0	5,2	1,4	2,1	2,8

Source : Comptes trimestriels. INSEE.



10. Contribution des différents coûts en glissement

Source : Comptes trimestriels INSEE.

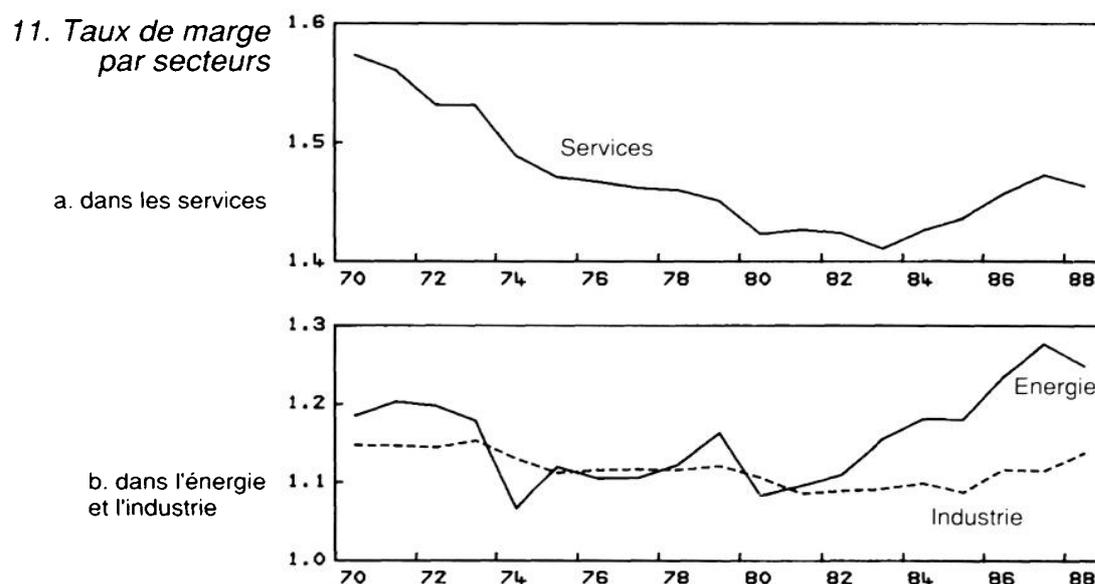
fiscaux unitaires, liée surtout à la baisse des subventions d'exploitation, nourrit également la hausse des coûts. Enfin la contribution des salaires, faible en 1986 et 1987, devient pratiquement nulle en 1988.

Le ralentissement du coût unitaire a engendré à la fois désinflation et restauration des marges. Les effets bénéfiques du contre-choc pétrolier se sont donc répartis entre les entreprises (par voie directe de l'augmentation du taux de marge) et les utilisateurs finaux (par décélération des prix des emplois).

La dynamique de la boucle prix-salaires retrace bien la chronologie des événements. Les secteurs les plus consommateurs d'énergie primaire ont été les premiers touchés par la baisse du prix du pétrole. Ainsi dans le secteur de l'énergie, le coût unitaire a diminué de 8,6 % au premier trimestre et de 9,3 % au deuxième trimestre. Les fluctuations des marges qui s'en suivirent (graphique 11b) traduisent les retards d'ajustement entre l'évolution des coûts unitaires et des prix de production. Néanmoins on constate une nette tendance au rétablissement du profit sur les dernières années, car le taux de marge augmente de 7 points de 1985 à 1988. L'ampleur de la diminution des coûts unitaires a conduit à réduire l'écart entre le prix désiré et le prix réalisé. Le même phénomène s'est produit dans l'industrie dès le deuxième trimestre 1986 (les coûts unitaires ont diminué de 1,2 %). De la même manière et pour les mêmes raisons, les marges ont fluctué pendant l'ensemble de la période avec une tendance à la hausse de moindre ampleur que dans le secteur énergétique (4 points d'augmentation de 1985 à 1988). De ce fait, l'industrie a retrouvé en 1988 le niveau de marge antérieur au premier choc pétrolier (graphique 11b).

La simulation dynamique de l'équation de prix de production industriel retrace bien l'évolution observée. De 1985 à 1987 l'augmentation du taux de marge de 2,5 points s'explique principalement par la réduction de l'écart entre le prix et le prix désiré, phénomène caractéristique des périodes de désinflation. Seul un demi point est attribuable à l'augmentation du ratio prix désiré/coûts, conséquence de l'effort d'investissement sur le taux de marge désiré.

Si l'estimation économétrique donne des résultats satisfaisants sur l'ensemble des années quatre-vingt, le premier trimestre de l'année 1988 est mal décrit. La relation conduit à une diminution du prix de production alors qu'il augmente en réalité de 0,8 %. La baisse du prix simulé



Source : comptes trimestriels INSEE.

3. Evolution du prix de production industriel

Le modèle retenu est un «modèle à correction d'erreur» :

$$\text{Log} \left(\frac{P}{P_{-1}} \right) = 0.82 \text{ Log} \left(\frac{P^*}{P_{-1}} \right) + 0.08 \text{ Log} \left(\frac{P_M}{P_{-1}} \right)$$

(24.5) (2.1)

$R^2 = 0,92$ $DW = 1.84$ $SEE = 0,41 \%$

avec

$$\text{Log } P = (1 - 0.45 \text{ OUV}) * \text{Log} \left(1.1 * \text{CU} + 38.7 * \frac{\text{INV} + \Delta S}{\text{PROD}} \right) + 0.45 \text{ OUV} * \text{Log } P_M$$

(2.0) (37.5) (5.5) (2.0)

P : prix de production réalisé ;

P* : prix de production désiré ;

P_M : prix d'importation des produits industriels ;

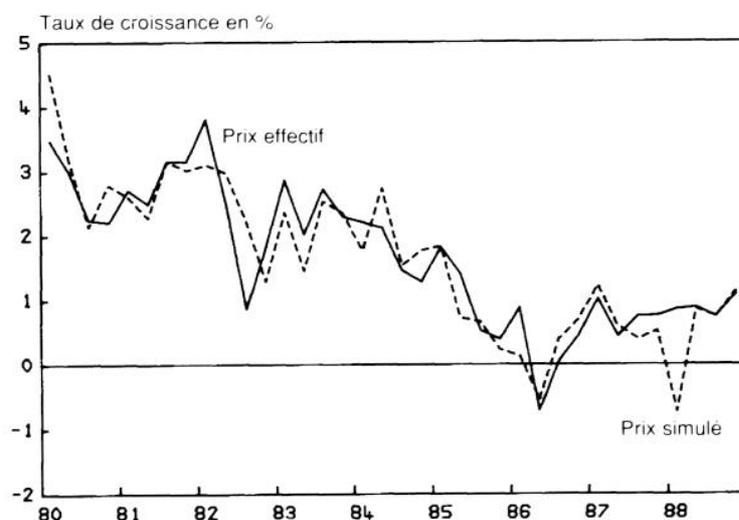
CU : coût unitaire (inclut les charges salariales, les consommations intermédiaires, les impôts liés à la production, les subventions d'exploitation et les charges d'intérêt) ;

OUV : degré d'ouverture de l'économie représenté par le rapport des importations sur le total des ressources ;

INV : investissement en francs courants ;

ΔS : variations de stocks en francs courants ;

PROD : production en francs constants.



12. Simulation du taux de croissance des prix à la production industriels

Sources : Comptes trimestriels INSEE. estimation OFCE.

s'explique par la diminution du coût unitaire total (- 1,3 %) engendrée par celle du coût salarial : le salaire horaire a progressé de 0,6 % mais la productivité liée à la forte croissance (+ 0,3 %) a conduit à réduire le coût salarial unitaire. Ce gain de productivité n'a vraisemblablement pas été répercuté dans les prix, ni au premier trimestre, ni durant les trois derniers trimestres de l'année 1988 comme le montre le graphique 12.

La baisse des prix du pétrole s'est répercutée en cascade sur l'ensemble des entreprises. Les délais d'ajustement qui sont inscrits dans la dynamique de la boucle prix salaires rendent compte de ce phénomène et expliquent que le mouvement de désinflation se soit étalé sur trois ans. Après avoir touché les branches énergétiques, puis industrielles, les effets du contre-choc se sont fait sentir sur les autres secteurs de manière plus diffuse. Le ralentissement des coûts unitaires fut surtout induit par celui des coûts salariaux (via les prix à la consommation) ainsi que par celui des coûts des consommations intermédiaires de l'ensemble des produits. On observe de ce fait un rétablissement modéré des marges des entreprises (hors énergie et industrie) lié au moindre fléchissement des coûts unitaires pesant sur ces entreprises (graphique 11a).

Prix à la consommation et prix relatifs

En 1986, en raison de la baisse du prix des importations d'énergie, le taux d'augmentation des prix à la consommation est inférieur de 2 points en moyenne annuelle à celui du PIB. Toutefois, la libéralisation progressive des prix (encadré 4) a engendré une augmentation des marges commerciales. Celle-ci explique que, en dépit du contre-choc pétrolier les prix à la consommation évoluent plus rapidement dans l'ensemble que les prix de production en 1986 et 1987 (l'écart est de + 1,3 % en 1986 et 1 % en 1987).

La croissance globale des marges des services est restée modérée depuis 1986 (graphique 11a). Néanmoins cette modération masque des divergences entre l'évolution des prix des différentes catégories de services. Les prix des services marchands aux entreprises, du fait de la concurrence, ont moins augmenté que le prix moyen de production de l'ensemble des services. En revanche le prix des loyers et des services rendus aux particuliers ont fortement augmenté, en raison notamment de la libération complète intervenue en fin d'année 1986. L'augmentation des prix de la consommation finale de services a été ainsi supérieure de 1,4 % à celle des prix de production en 1987 et en 1988, ce qui a contribué de façon non négligeable à la hausse du prix moyen de la consommation (les services représentent 35 % de la consommation des ménages).

L'évolution des marges commerciales diffère selon les produits. Les marges sur les produits de consommation agricoles et industriels augmentent modérément en 1988 (+ 4,4 % pour les marges sur produits

4. Libération des prix

A la suite du blocage des prix et des salaires de 1982 la liberté des prix fut rétablie de façon progressive. Les deux tiers des prix des produits industriels étaient libérés à la fin de 1984 ; cette proportion était de 85 % à la fin de 1985, grâce à la libération des prix des biens intermédiaires et des biens d'équipement. En 1985 aussi la plupart des prix des services rendus aux entreprises avait été libérés, ainsi que les prix des produits pétroliers, dont les prix avaient été constamment administrés depuis la loi de 1928.

Dans les secteurs encore soumis à encadrement le dispositif contractuel de 1983 restait en vigueur, tout en s'assouplissant. Dans le commerce les détaillants qui avaient passé avec les pouvoirs publics des engagements de modération des prix et de développement de la concurrence bénéficièrent de la suppression du pincement des marges.

L'année 1986 marqua la fin du contrôle des prix par la libération :

— en janvier : des prix du fuel domestique et des services bancaires pour les particuliers ;

— en avril-juin : de tous les prix industriels et des deux tiers des prix du commerce ;

— en juillet-août : des prix des services aux entreprises ;

— en septembre-décembre : des derniers prix encadrés des commerces et des services rendus aux particuliers.

L'ordonnance du 1^{er} décembre 1986, abrogeant celle du 30 juin 1945, a rétabli la règle de liberté des prix. Les prix ne pourront plus être administrés que par exception :

— dans les activités où la concurrence est limitée en raison de dispositions législatives ou réglementaires ou à cause de l'existence de monopoles institutionnels (gaz et électricité, taxis, tabac, professions de santé) ;

— dans un secteur déterminé et pour une durée inférieure à six mois en cas de crise ou de dérèglement brutal du marché s'accompagnant de hausses excessives.

agricoles et + 2,5 % pour les produits industriels). En revanche, les marges sur les produits énergétiques continuent leur progression. La diminution des prix de ces produits, de 14 % entre 1985 et 1988, est le résultat de deux évolutions contraires : la diminution du prix de production de 20,5 % et l'augmentation des marges des réseaux de distribution de 33,7 % . Le graphique 13 retrace l'évolution des différents prix relatifs.

15. Contribution des différents composants des prix à la consommation des ménages (296 postes)

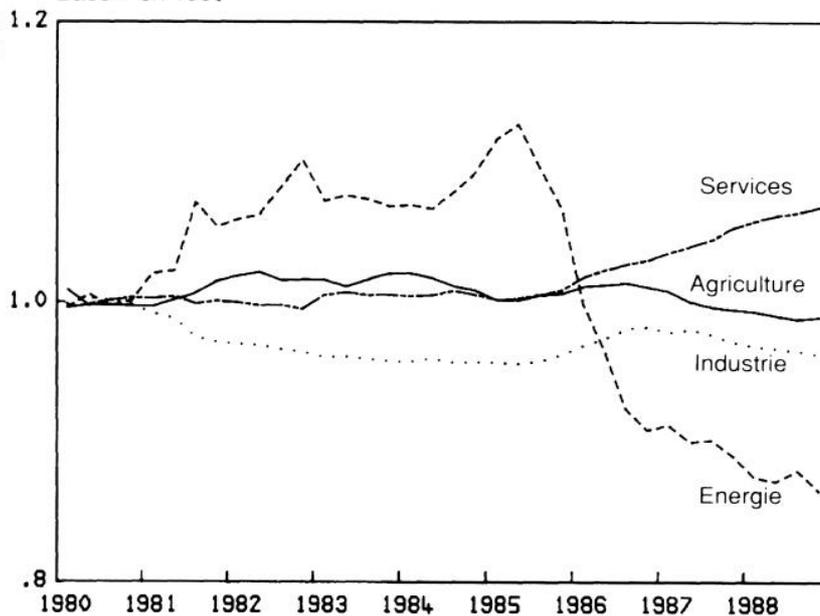
En glissement annuel

	1983	1984	1985	1986	1987	1988
Prix à la consommation en produits						
• agricoles	2,2	1,3	0,6	0,5	0,1	0,3
• industriels	1,8	1,0	1,7	1,7	0,8	0,6
• services	4,9	3,8	2,0	1,8	2,0	2,1
Total hors énergie	8,9	6,1	4,3	4,0	2,9	3,0
Prix à la consommation en énergie	1,2	0,8	0,5	- 1,8	0,2	- 0,1
Total des prix à la consommation	10,1	6,9	4,8	2,2	3,1	2,9

Source : Comptes trimestriels INSEE.

13. Prix relatifs à la consommation

Base 1 en 1980

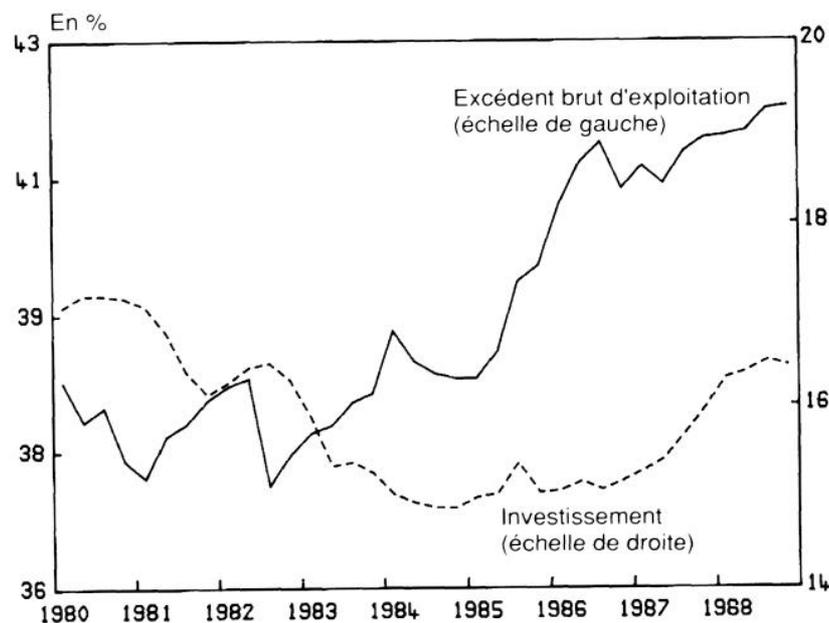


Source : comptes trimestriels INSEE.

3. L'investissement

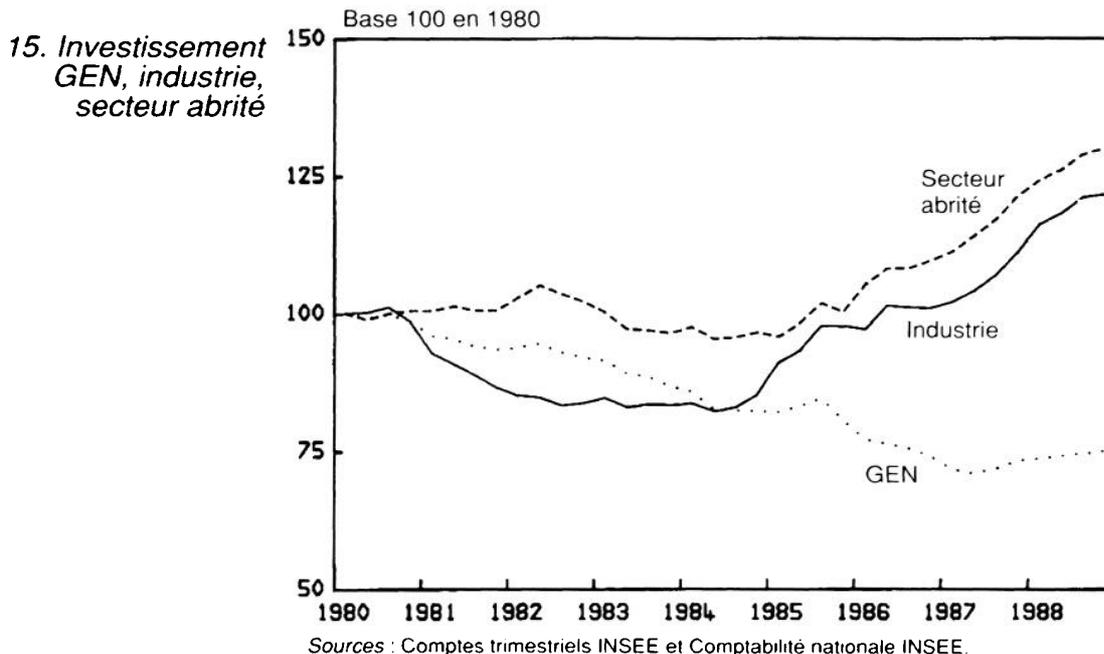
L'accélération de la croissance stimule l'investissement

Le rétablissement des profits, consécutif au rétablissement des taux de marge, a permis aux entreprises de répondre à l'accroissement de la demande résultant du contre-choc pétrolier, les effets conjugués du multiplicateur et de l'accélérateur contribuant ensuite dans tous les pays à la forte croissance de 1988. La hausse de l'épargne des SQSEI ainsi que la facilité accrue d'obtention des crédits se sont en effet conjuguées pour desserrer les contraintes pesant sur le financement de l'investissement. Plus de 60 % des entreprises déclarent aujourd'hui pouvoir effectuer tous les investissements nécessaires au cours des mois à venir, alors que cette proportion était tombée à 40 % à la fin de 1982. Dans le même temps les difficultés de trésorerie des entreprises se sont amoindries, atteignant leur plus bas niveau depuis 1963. Toutes les informations, qu'elles proviennent de la comptabilité nationale ou des enquêtes de l'INSEE, témoignent du rétablissement de la santé financière des entreprises.



14. Parts de l'excédent brut d'exportation et de l'investissement dans la valeur ajoutée des entreprises non financières

Source : Comptes trimestriels INSEE.



Le redressement le plus spectaculaire de l'investissement s'est opéré dans le secteur industriel. Les taux de croissance élevés de ces trois dernières années (+ 8 % en moyenne annuelle, avec 12,5 % pour la seule année 1988) contrastent avec l'atonie du début des années 1980. Le retournement s'est produit en 1985, tant pour l'investissement en produit matériel que pour l'investissement en bâtiment qui a cessé de diminuer et amorce depuis lors une lente remontée. Les investissements de modernisation (à fort contenu en matériel électrique et électronique) font place progressivement aux investissements de capacité. Initiée en 1985 par le rétablissement des profits, la reprise de l'investissement s'est poursuivie et amplifiée avec la reprise de la demande par l'effet d'accélération (voir encadré 5).

Cet effet d'accélération explique la forte croissance de l'investissement en même temps que la persistance des tensions sur les capacités de production, du fait des délais d'ajustements du capital au nouveau rythme de croissance (pour ajuster immédiatement les capacités de production à une accélération de 1 % de la croissance de la demande, l'investissement devrait augmenter brutalement de 20 %). A la fin de 1988 les taux d'utilisation des capacités avoisinaient les 90 % dans les secteurs des biens d'équipement. Dans l'ensemble de l'industrie ils atteignaient 83,3 %, contre 79,3 % en moyenne en 1986, soit le plus fort taux observé depuis 1979. Ces tensions sur l'appareil productif apparaissent également dans la série des goulots de production, qui sont en 1988 du même ordre de grandeur que ceux que connaissait l'industrie avant le premier choc pétrolier (graphique 16). La part encore relativement élevée des investissements de modernisation malgré les tensions sur les capacités de production pourrait être due au niveau élevé des taux d'intérêt réels qui, en accordant plus de poids au présent dans les calculs d'actualisation, ont pu conduire les industriels à accélérer la rotation des équipements.

5. Investissement et effet d'accélération

En croissance équilibrée, demande et capital évoluent parallèlement. Ce comportement de long terme, doublé d'une équation comptable d'accumulation du capital, constitue l'ossature des équations d'investissement usuelles. Ce type de schéma permet notamment de comprendre comment toute rupture dans le rythme de croissance de la demande se répercute sur l'investissement. Formellement on écrit :

$$\begin{aligned} \dot{K} &= \dot{Q} \\ K &= (1 - \delta) K_t + I \end{aligned}$$

avec K : capital ;
 Q : production ;
 I : investissement ;
 δ : taux de dépréciation ;
 On en déduit le taux d'accumulation I / K_t

$$I / K_t = \dot{Q} + \delta$$

Supposons que la croissance soit de 2 % par an et le taux de remplacement de 4 %, le taux d'accumulation correspondant est de 6 %. Si la croissance de la demande passe brutalement à un rythme annuel de 3,5 % par an et se maintient à ce rythme par la suite, pour que l'offre s'ajuste à la demande, le taux d'accumulation doit passer de 6 à 7,5 %, ce qui suppose une augmentation de l'investissement de 27 % puis un retour l'année suivante au nouveau rythme de croissance de l'économie (schéma 1).

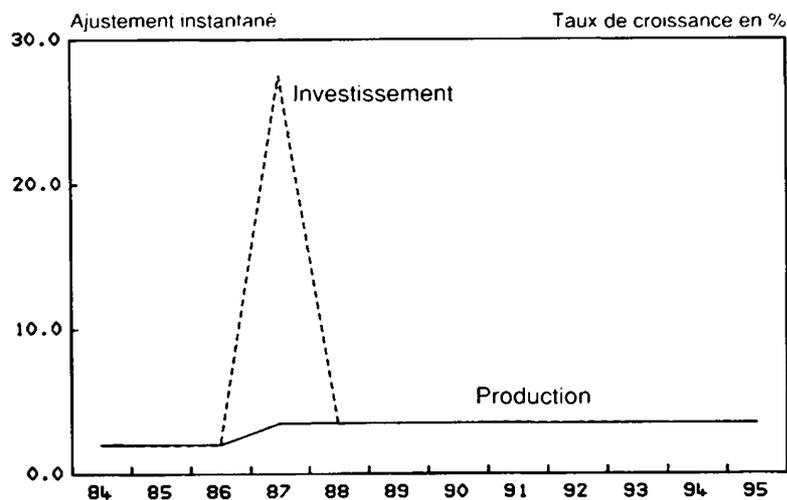


Schéma 1.

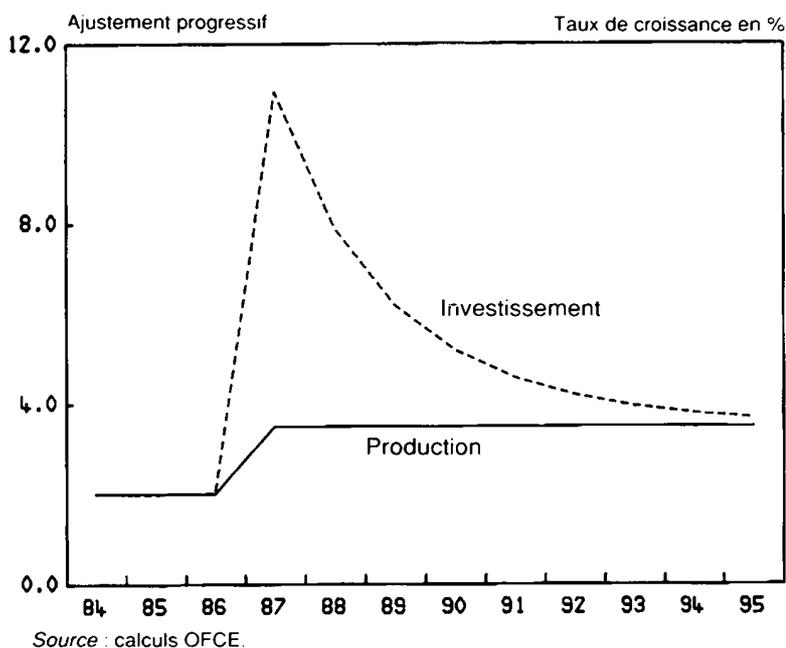
Source : calculs OFCE.

En réalité l'ajustement s'opère sur plusieurs périodes, conformément au modèle traditionnel d'ajustement partiel :

$$I / K_t = \lambda (I / K_{t-1}) + (1 - \lambda) (\dot{Q} + \delta) \quad \text{avec par exemple : } \lambda = 0,65$$

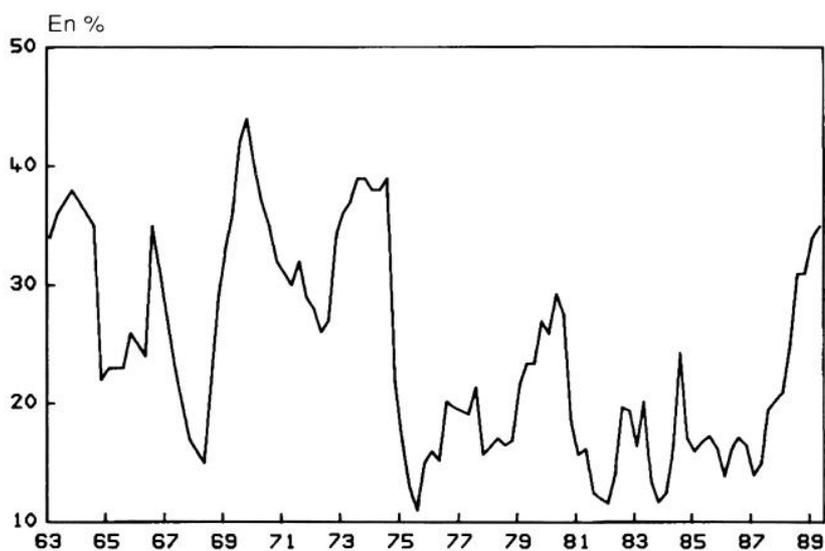
Il faut attendre environ quatre ans avant que l'investissement ne s'ajuste à son niveau de long terme. Pendant toute cette période d'ajustement la croissance de l'investissement est plus rapide que celle de la production et la croissance des capacités de production moins rapide que celle de la demande (d'où une persistance des tensions sur les capacités de production). Ce n'est qu'à la fin de cette période d'ajustement que les trois agrégats que constituent l'investissement, le capital et la production augmentent parallèlement (schéma 2).

Schéma 2.



Source : calculs OFCE.

16. Goulots de production



Source : Enquêtes INSEE.

L'investissement dans le secteur abrité hors GEN s'est également accru, comme le montre le graphique 15, avec néanmoins un rythme plus régulier que celui de l'industrie. Le taux d'investissement (rapport de l'investissement à la valeur ajoutée) décrit l'ampleur des efforts respectifs : alors que ce taux a augmenté de 2,5 points dans le secteur industriel entre 1984 et 1988, il n'a varié que de 0,6 point dans le secteur abrité, traduisant une évolution presque parallèle de ces deux agrégats. Ce secteur a moins souffert du fléchissement de la demande dans les années quatre-vingt, puisque, même à un rythme faible, la production a continué à s'accroître. De ce fait la reprise de la croissance a été moins rapide. Par ailleurs les taux de marge se sont améliorés de 0,5 point de 1984 à 1988, mais dans des proportions moindres que dans l'industrie (+ 11 points sur la même période).

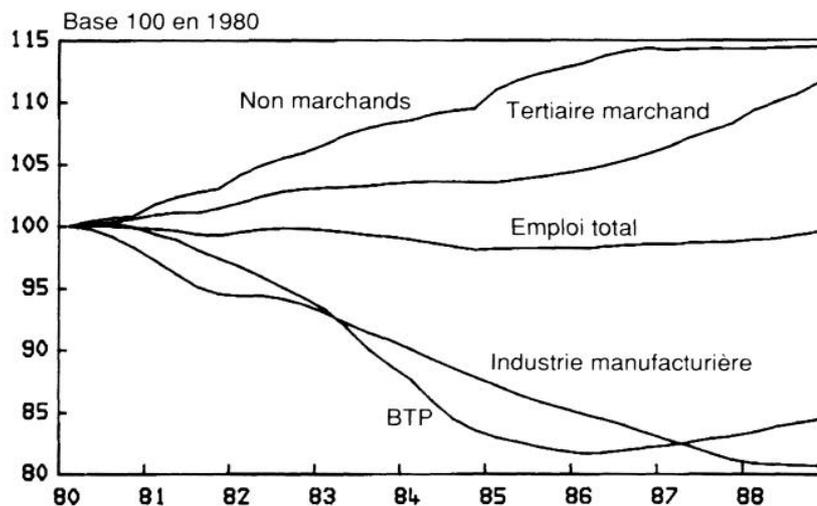
4. Marché du travail

Le redressement très net de l'emploi est encore insuffisant pour entraîner une amélioration sensible de la situation du marché du travail

Le second choc pétrolier avait marqué le début d'une période de baisse de l'emploi total qui, en France, n'avait jamais cessé d'augmenter (à l'exception d'une forte chute en 1975 immédiatement corrigée en 1976) malgré le ralentissement de la croissance intervenue à la suite du premier choc pétrolier. Cette chute de l'emploi, amorcée en 1980, ne connut qu'un répit passager, en 1982, dû à l'action simultanée des créations d'emplois publics et de la réduction de la durée du travail. Les années 1984 et 1985 furent particulièrement noires, avec une baisse cumulée supérieure à 300 000 personnes au cours de cette période. A partir de l'année 1985 ce mouvement s'est inversé, d'abord sous l'effet de la politique de l'emploi et du développement des emplois aidés (TUC et SIVP), puis de la reprise de l'activité. En 1986 la hausse de l'emploi, jusqu'alors essentiellement concentrée dans le secteur tertiaire, s'est étendue au bâtiment. Enfin en 1988 l'emploi s'est stabilisé dans l'industrie manufacturière, après douze ans de baisse ininterrompue.

A la base de ce spectaculaire redressement de la situation de l'emploi on trouve l'évolution de la production. Les autres explications possibles, fondées sur des hypothèses de ralentissement de la productivité du travail apparaissent actuellement encore peu crédibles. A l'inverse on observe, en moyenne, depuis 1985 une certaine accélération de la croissance de la productivité, dont la source est très vraisemblable-

17. Evolution de l'emploi par secteurs



Sources : comptes trimestriels et comptes nationaux INSEE.

ment l'augmentation du rythme de croissance de la production et le rajeunissement du capital productif dû au fort accroissement des investissements.

Le chômage s'est simplement stabilisé au cours de la période, car la population active continuait à augmenter fortement, tandis que les pouvoirs publics cessaient progressivement d'accroître les moyens de la politique de l'emploi.

La croissance de la production à la base de la reprise de l'emploi

Entre le début de l'année 1985 et la fin de 1988 l'économie française a créé environ 300 000 emplois salariés et non salariés. Ce résultat est d'autant plus remarquable que dans la même période le rythme moyen de croissance de la productivité apparente du travail est en hausse (tableau 16).

16. Croissance et emploi

	1982 / 1980	1985 / 1983	1988 / 1986
Emploi total	- 0,2	- 0,5	+ 0,3
Valeur ajoutée	+ 1,5	+ 1,3	+ 2,4
Productivité	+ 1,7	+ 1,8	+ 2,1

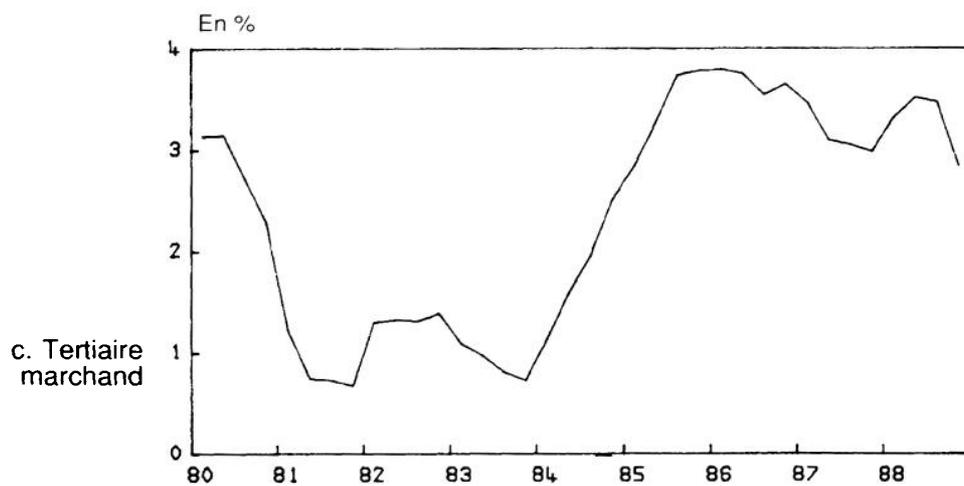
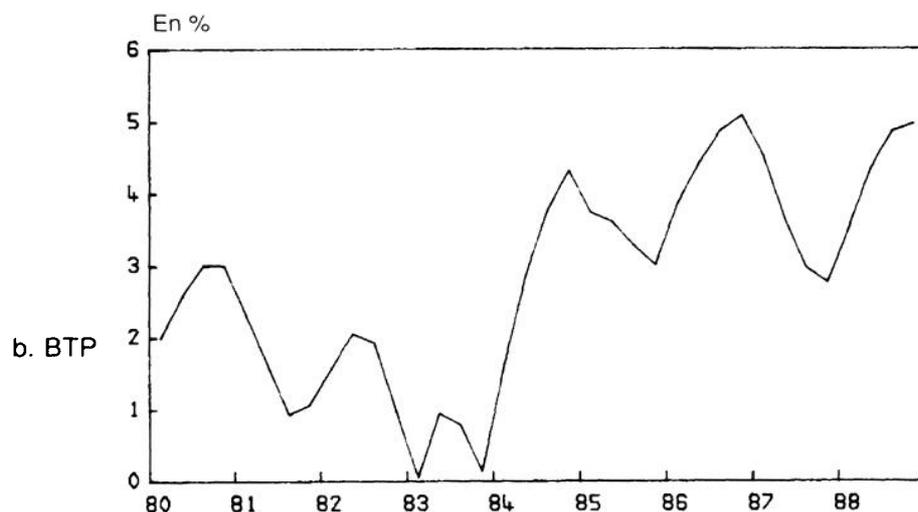
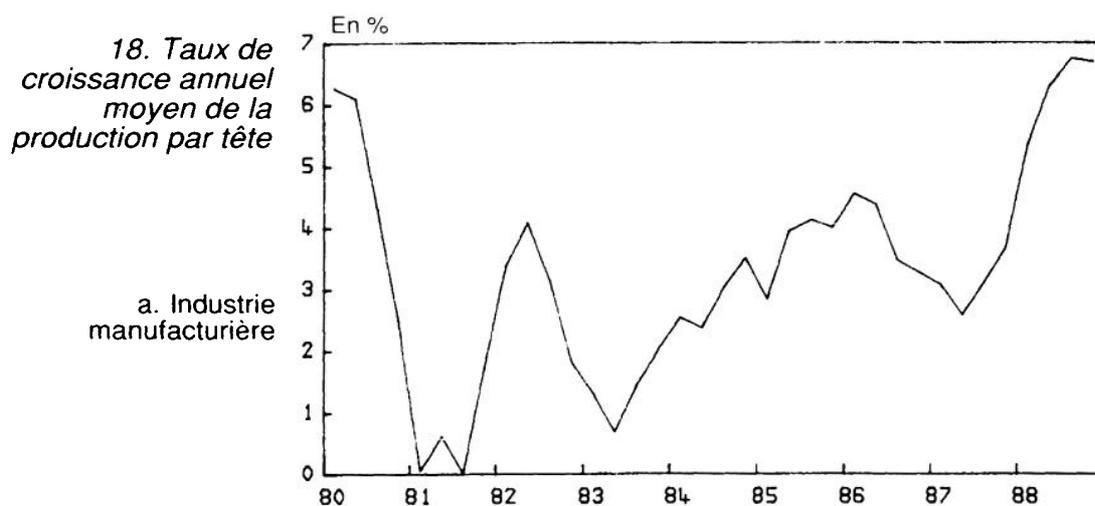
Sources : Comptes trimestriels INSEE, calculs OFCE.

Le redressement de la productivité du travail dans le secteur industriel est pratiquement constant depuis 1983 (graphique 18a)⁽⁴⁾. Le mouvement de hausse fut seulement interrompu en 1986 et 1987 et, en moyenne annuelle, le taux de croissance de la productivité apparente a atteint en 1988, 6,8 %. Cette évolution est assez fidèlement retracée par un modèle reposant sur une fonction de production à facteurs complémentaires et à « génération de capital », dans lequel la productivité est supposée augmenter, du fait du progrès technique, avec chaque installation d'un investissement nouveau (encadré 6). Une conséquence de ce modèle simple est d'introduire un lien entre la productivité du travail et l'âge moyen du capital installé : si les investissements augmentent rapidement, l'âge du capital diminue et la productivité du travail s'accroît plus vite.

Dans la période récente ce mécanisme a joué un rôle non négligeable. Les estimations économétriques montrent en effet que le progrès technique est entièrement incorporé aux équipements. Le rajeunissement du capital aurait entraîné une augmentation de la croissance de la productivité de 0,1 point en 1987 et de 0,6 point en 1988, alors qu'à l'inverse le vieillissement qui caractérisait la période antérieure aurait entraîné un freinage de la productivité de 0,9 point par an en moyenne entre 1982 et 1985.

Mais pour expliquer l'évolution de la productivité du travail il faut tenir compte en outre de ce que les entreprises n'ajustent qu'avec retard leurs effectifs au niveau requis par la production compte tenu des gains de productivité autorisés par le progrès technique et les investissements réalisés. Dans les équations utilisées pour décrire l'évolution de l'emploi dans le modèle trimestriel de l'OFCE ce mécanisme est différencié selon que les ajustements à réaliser entraînent une hausse ou une baisse de l'emploi. On tient compte également de l'impact que peut avoir la situation financière des entreprises sur la rapidité avec laquelle elles sont susceptibles de réaliser cet ajustement. Dans l'industrie les résultats économétriques montrent que cette variable peut jouer un rôle important (encadré 6). Ainsi dans la période la plus récente la quasi disparition des difficultés de trésorerie des entreprises est très désincitative aux licenciements. En conséquence les entreprises n'ajustent plus que très lentement les effectifs qui, compte tenu des possibilités liées au progrès technique, seraient, dans l'industrie, encore excédentaires. On peut ajouter que très vraisemblablement les entreprises sont également incitées à ne plus débaucher par les anticipations de croissance qu'elles peuvent former et qui sont beaucoup plus favorables que par le passé. Compte tenu des coûts liés à de trop nombreux mouvements successifs de licenciement et d'embauche elles ont certainement préféré attendre que la croissance de la production résorbe spontanément les excédents d'emplois.

(4) La productivité du travail est mesurée ici par la production par tête. Il est plus usuel d'utiliser la valeur ajoutée par tête mais les évolutions de cette dernière semble refléter moins bien l'activité des entreprises depuis 1986.



Sources : Comptes trimestriels INSEE et OFCE.

6. La fonction d'emplois industriels du modèle trimestriel

Il est possible de montrer, à l'aide d'une fonction de production à génération de capital et à facteurs complémentaires, que la productivité du travail dépend de l'âge moyen des équipements productifs installés.

Si $Q_{t,\theta}$ désigne la production de la période t obtenue à l'aide des équipements d'âge θ et si la productivité du capital croît au taux constant γ_k on a alors, en désignant par $I_{t,\theta}$ le capital de génération $t - \theta$ et par k_0 le coefficient marginal de capital de l'année de base :

$$Q_{t,\theta} = \frac{1}{k_0} (1+\gamma_k)^t I_{t-\theta}$$

Par ailleurs, si la productivité du travail appliqué à chaque génération de capital augmente de génération en génération, au rythme γ_n (productivité «incorporée») et si elle évolue d'autre part, d'année en année indépendamment de l'accumulation du capital, au rythme γ'_n (productivité «non incorporée» liée à l'organisation et à l'intensité du travail) on a aussi, en désignant par $N_{t,\theta}$ la quantité optimale de travail affectée au cours de la période t à chaque génération de capital d'âge θ :

$$Q_{t,\theta} = \pi_0 (1+\gamma_n)^{t-\theta} (1+\gamma'_n)^t N_{t,\theta}$$

Si la durée de vie du capital est de T périodes, le volume total de production est donc déterminé par :

$$Q_t = \sum_{\theta=0}^t Q_{t,\theta} = \frac{1}{k_0} (1+\gamma_k)^t \sum_{\theta=0}^t I_{t-\theta}$$

Et le volume de travail correspondant «désiré» par les entreprises est donné par :

$$N_t^r = \sum_{\theta=0}^t \frac{Q_{t,\theta}}{\pi_0 (1+\gamma_n)^{t-\theta} (1+\gamma'_n)^t} = \frac{(1+\gamma_k)^t}{k_0 \pi_0 (1+\gamma'_n)^t} \sum_{\theta=0}^t \frac{I_{t-\theta}}{(1+\gamma_n)^{t-\theta}}$$

On peut alors déterminer la productivité moyenne du travail au cours de la période t :

$$\frac{Q_t}{N_t^*} = \pi_0 (1+\gamma_n)^t (1+\gamma_n)^t \frac{\sum_{\theta=0}^T I_{t-\theta}}{\sum_{\theta=0}^T (1+\gamma_n)^\theta I_{t-\theta}}$$

Par définition l'âge moyen du capital en t est donné par :

$$AK_t = \frac{\sum_{\theta=0}^T \theta I_{t-\theta}}{\sum_{\theta=0}^T I_{t-\theta}}$$

En transformant l'équation relative à la productivité du travail il est alors possible de faire apparaître l'âge du capital dans l'expression de la productivité :

$$\frac{Q_t}{N_t^*} = \pi_0 \frac{(1+\gamma_n)^t (1+\gamma_n)^t}{1+\gamma_n AK_t}$$

Mais, les entreprises n'ajustent pas instantanément leurs effectifs au volume de travail requis par la production (à cause des délais d'embauche ou de licenciement, de coûts d'ajustement, etc). L'évolution de l'emploi réel au cours d'une période ne comble donc qu'une partie de l'écart existant en début de période entre l'emploi «désiré» (N^*) et l'emploi effectif (N) :

$$\frac{N_t}{N_{t-1}} = \left(\frac{Q_t}{N_{t-1} \pi_0 (1+\gamma_n)^t (1+\gamma_n)^t} \frac{1+\gamma_n AK_t}{1+\gamma_n AK_t} \right)^{\Lambda_t}$$

On a supposé en outre, que le paramètre Λ_t était différent selon que les ajustements d'effectifs nécessaires étaient à la hausse ou à la baisse et qu'il pouvait varier, dans les deux cas, en fonction de la situation de trésorerie des entreprises. Si la situation de trésorerie se détériore, les ajustements d'effectifs s'accroissent à la baisse et, au contraire, se ralentissent à la hausse. On a donc :

$$\Lambda_t = \begin{cases} a^+ + b^+ \text{TTRESO}_t & \text{si } N_t^* > N_{t-1} \\ a^- + b^- \text{TTRESO}_t & \text{si } N_t^* < N_{t-1} \end{cases}$$

L'estimation économétrique des paramètres de ce modèle a été réalisée sur les données trimestrielles de la période allant du deuxième trimestre de 1970 au quatrième trimestre de 1987. Elle a montré que le paramètre de progrès technique autonome était extrêmement faible et non significativement différent de zéro. Il a donc été omis pour l'estimation finale qui conduit aux résultats suivants :

$$R^2 = 0,80 \quad DW = 0,61$$

$$\text{Progrès technique incorporé } \gamma_n = 0,0145 \quad t = 35,2$$

Ajustement des effectifs :

— à la hausse	$a' = 0,442$	$t = 2,7$
	$b' = -0,0058$	$t = -1,6$
— à la baisse	$a = -0,0068$	$t = -0,8$
	$b = 0,0019$	$t = 5,8$

Le progrès technique entraînerait donc une augmentation de la productivité du travail de 6 % par an environ de génération de capital en génération de capital.

En ce qui concerne l'ajustement des effectifs, on observe qu'ils dépendent fortement de la situation de la trésorerie des entreprises : si 50 % des entreprises déclarent rencontrer des difficultés, l'ajustement à la hausse prend près de 1 an et demi. Par contre il n'est plus que de deux trimestres si elles ne sont que 20 %. De même à la baisse, les ajustements se réalisent en un peu plus de 2 ans si 50 % des entreprises ont des difficultés et en plus de 7 ans s'il n'y en a que 20 %.

On trouvera dans le tableau 17, l'évolution de la productivité apparente du travail et la décomposition des différents effets qui expliquent cette évolution selon le modèle retenu.

17. Décomposition du taux de croissance de la productivité du travail dans l'industrie

	(a)	(b)	(c)	(d)	(e)	(f)
1981	2,5	5,4	- 0,5	- 3,0	2,4	- 0,1
1982	4,3	5,0	- 0,9	0,0	5,0	0,7
1983	3,2	5,0	- 0,9	- 2,0	3,0	- 0,2
1984	4,1	5,0	- 0,9	- 1,1	4,0	- 0,1
1985	4,1	5,1	- 0,8	- 0,9	4,2	0,1
1986	3,4	5,6	- 0,3	- 2,3	3,3	- 0,1
1987	3,7	6,0	0,1	- 2,4	3,6	- 0,1
1988	6,8	6,6	0,6	0,6	7,1	0,3
Moyenne 1984/1981	3,5	5,1	- 0,8	- 1,5	3,6	0,1
Moyenne 1988/1985	4,5	5,8	- 0,1	- 1,3	4,6	0,1

(a) Taux de croissance de la productivité apparente observée. (b) Effet du progrès technique. (c) Dont effet de l'âge du capital. (d) Effet des délais d'ajustement. (e) Taux de croissance de la productivité simulé. (f) Résidu.

Sources : Comptes trimestriels INSEE, calculs OFCE.

On peut enfin remarquer que même si les estimations économétriques réalisées sur les données récentes ne mettent toujours pas en évidence un effet significatif du coût relatif capital-travail sur l'emploi, la modération salariale a quand même dans le modèle une incidence directe positive sur l'emploi dans le court terme. Elle aura en effet largement contribué à l'amélioration de la situation financière des entreprises et limité de cette manière les ajustements brutaux de l'emploi à la baisse.

Dans les autres secteurs d'activité les mécanismes qui sont à la base des évolutions de l'emploi ne sont pas fondamentalement différents de ceux qui sont à l'œuvre dans l'industrie. Toutefois comme la croissance de la productivité du travail liée au progrès technique est beaucoup plus faible dans ces secteurs que dans l'industrie (2,5 % par an environ au lieu de 6 % en moyenne dans l'industrie) les «sureffectifs» qui sont apparus au cours de la première moitié des années quatre-vingt, du fait du ralentissement très important de l'activité, ont été beaucoup moins importants que dans l'industrie et n'ont jamais atteint les niveaux très élevés qu'ont pu connaître certains secteurs comme l'automobile ou la sidérurgie. En conséquence la reprise de la croissance ces dernières années aura permis un retour rapide de l'emploi à un niveau que l'on peut considérer comme «normal» dans ces secteurs. Selon les estimations économétriques des relations du modèle trimestriel de l'OFCE le niveau de la productivité du travail depuis 1987 serait ainsi totalement compatible avec les niveaux de production et les évolutions de moyenne période de la productivité dans le bâtiment et dans l'ensemble du secteur tertiaire marchand. D'autre part les évolutions de la productivité du travail mesurée par la production par emploi, que l'on peut observer depuis 1985, font plutôt apparaître une remontée du taux de croissance tendanciel que l'inverse (graphiques 18b et c). Cette observation est renforcée par le fait que la mesure statistique des évolutions d'emplois par secteur comporte un biais dû au développement rapide des emplois intérimaires, qui sont comptabilisés dans le secteur des services rendus aux entreprises et non dans les secteurs «utilisateurs», dont le principal (plus de 50 % des effectifs) est en fait l'industrie. Ceci tend à augmenter artificiellement la croissance de la productivité dans l'industrie et inversement à réduire celle du secteur tertiaire. Cet effet pourrait avoir été important, notamment en 1988 où l'emploi intérimaire (environ 200 000 emplois équivalents à temps plein) aurait augmenté en moyenne annuelle de près de 40 %. D'après nos calculs, si l'on réintègre les effectifs concernés dans l'emploi industriel, ceci aurait entraîné une majoration de près d'un point de la croissance de la productivité apparente du travail dans l'industrie.

Finalement l'analyse de l'évolution de la productivité du travail au cours de la décennie quatre-vingt fait apparaître une étroite dépendance des évolutions de l'emploi et de la production. Les mouvements apparents de productivité refléteraient beaucoup plus les retards d'ajustements de l'emploi que d'éventuelles ruptures dans les tendances de moyen terme, largement déterminées par le progrès technique et le rythme plus ou moins rapide du renouvellement du capital. Les observations relatives à la fin de période ne conduisent pas à retenir l'hypothèse d'un ralentissement «structurel» de la croissance de la productivité du travail (hors évidemment l'effet général lié à la tertiarisation de l'éco-

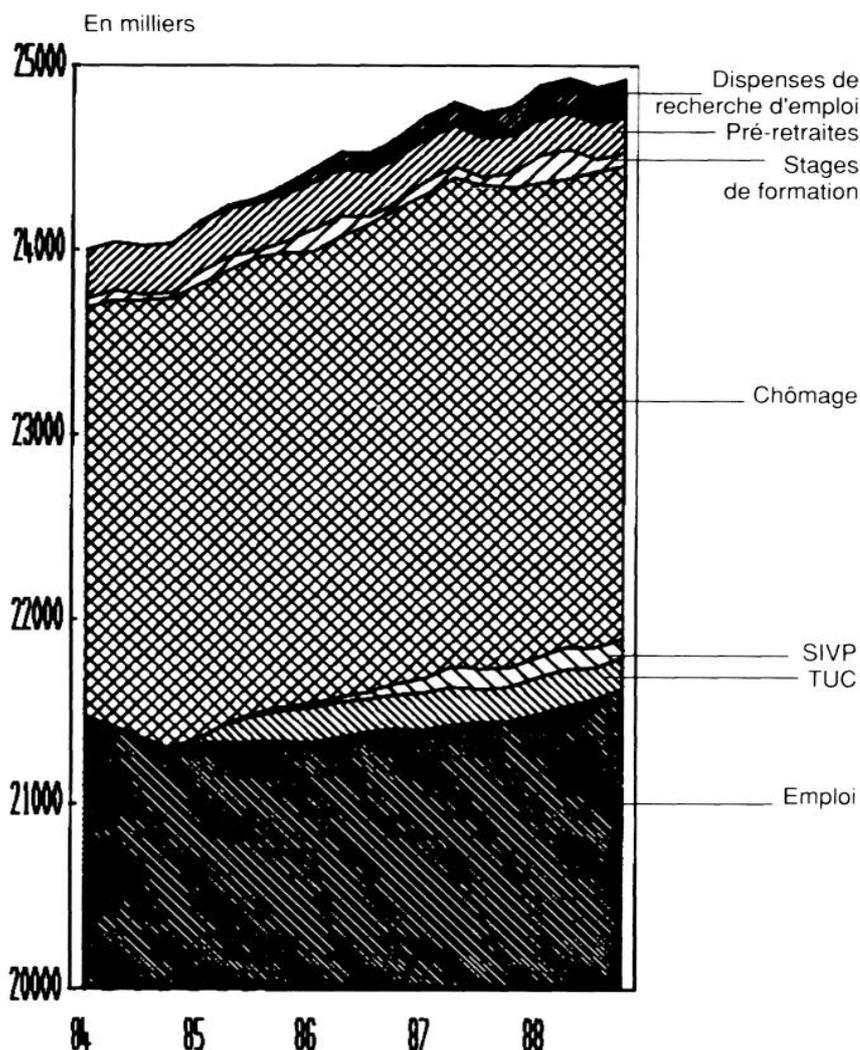
nomie). La situation actuelle de l'emploi et son évolution probable dépendent donc très fortement du niveau de l'activité macroéconomique. Si celle-ci venait à connaître une nouvelle réduction, il est fort probable que les conséquences pour l'emploi se feraient sentir dans les mêmes conditions qu'au cours de la première moitié de la décennie. Dans l'industrie, si cette éventualité se réalisait, il est même possible que les ajustements soient plus rapides que par le passé, le rajeunissement du capital ayant permis d'accumuler de nouveaux potentiels de productivité dont les effets sur l'emploi restent en partie contenus par la très bonne santé financière des entreprises, mais qui pourraient s'exprimer rapidement si celle-ci venait à se détériorer. Il faut enfin noter qu'alors que dans le passé l'emploi non-marchand contribuait très positivement à l'augmentation de l'emploi total, ceci n'est plus le cas depuis 1986 (graphique 17) du fait de l'arrêt des créations d'emplois publics. Il s'agit là d'un facteur qui tend également à fragiliser les évolutions d'emplois en les rendant encore plus dépendantes de la conjoncture.

La pression de la population active et la stabilisation de la politique de l'emploi pèsent sur le chômage

Entre 1980 et 1988 le chômage a augmenté, en France, d'un peu plus de 1 million de personnes, passant de 1 500 000 environ à près de 2 600 000. Cet accroissement considérable a été concentré sur la première moitié de la décennie ; de 1985 à la fin de 1988 l'augmentation a été limitée à 130 000, le niveau du chômage étant pratiquement stabilisé autour de 2 550 000/2 600 000 depuis la fin de 1986. La reprise de l'emploi au cours de la période la plus récente aura donc eu un effet important ; elle aura permis de stopper la dégradation continue de la situation du marché du travail. Toutefois elle aura été insuffisante pour que s'amorce une décrue importante. Le maintien d'un très haut niveau de chômage s'explique d'abord par le maintien d'une croissance forte de la population active. Entre 1980 et 1988, celle-ci reste supérieure à 130 000 personnes par an en moyenne. D'autre part, alors qu'un effort très important avait été consenti de 1982 à 1987 pour endiguer la montée du chômage par une gestion sociale active du marché du travail, cet effort est aujourd'hui stabilisé. La politique de l'emploi ne contribue donc pratiquement plus à infléchir l'évolution de l'emploi et de la population active. Si l'on ajoute que, dans le même temps, les créations d'emplois publics ont été totalement stoppées, on peut dire qu'en général la politique de l'Etat en matière d'emploi est devenue plutôt restrictive.

C'est ce que l'on peut observer sur le graphique 19 où sont retracées, outre les évolutions de l'emploi total et du chômage, celles des principales interventions publiques en direction de l'emploi (TUC et SIVP) et de la population active (pré-retraites et stages de formation). En ce qui concerne l'emploi l'effort a été croissant de 1985 à 1987 avec la création des TUC puis des SIVP. Le maximum de cet effort a été atteint vers le milieu de l'année 1987, lorsque le niveau des emplois aidés

19. Marché du travail



Sources : INSEE, ministère du Travail de l'emploi et de la formation professionnelle, calculs OFCE.

à atteint 300 000 environ. Depuis cette date il est juste maintenu et l'on observe même un début de réduction depuis le milieu de l'année 1988, le total des TUC et des SIVP étant revenu à 270 000 en moyenne au cours du dernier trimestre. En ce qui concerne les actions en direction de la population active le même phénomène de stabilisation du volume des interventions publiques peut être observé. Le nombre de pré-retraités de moins de 60 ans est en recul continu. Ceci résulte évidemment de l'abandon, dès 1983, de la politique qui permettait un départ volontaire en pré-retraite (garanties de ressource «démission», puis «contrats de solidarité»). Ne peuvent plus prétendre aujourd'hui à une pré-retraite que les personnes de plus de 56 ans et 3 mois qui sont licenciées pour un motif économique. Le «dégraissage» de la population active a toutefois pu se poursuivre jusqu'en 1988 grâce à la «dispense de recherche d'emploi», qui permet d'éliminer des demandeurs d'emplois les chômeurs les plus âgés. Ceux-ci sont aujourd'hui près de 200 000, mais leur nombre, qui avait augmenté très rapidement à partir de 1986, est en voie de stabilisation.

Quant aux stages de formation en direction des jeunes (16-25 ans) et des chômeurs de longue durée ils sont passés de 42 000 en moyenne en 1984 à 110 000 en 1988. Ils ont contribué notablement à réduire la pression de la population active sur le chômage au cours de la dernière période, notamment pendant la première moitié de l'année 1988, quand leur nombre s'est élevé jusqu'à 160 000. Cependant, il semble bien qu'ils soient utilisés plutôt comme un moyen de «lissage» conjoncturel que comme une voie durable pour lutter contre le chômage. De fait, dans ce domaine aussi, l'effort de l'Etat est stabilisé depuis l'année 1988.

Comme celle de l'emploi l'évolution du chômage est aujourd'hui pratiquement entièrement soumise aux aléas de la conjoncture. Une amélioration relative est apparue, mais elle reste fragile, car la croissance de la population active ne se ralentit pas, au moins dans le court terme. Le chômage pourrait même se redresser encore si les chômeurs «découragés» se portaient à nouveau sur le marché du travail. Plus que jamais la croissance de la production est donc une nécessité pour la France. L'avenir du chômage dépend très largement du maintien de la spirale vertueuse déclenchée par la modération salariale et le contre-choc pétrolier.

5. Comportement des ménages

La reprise de la croissance en 1988 stoppe la baisse du taux d'épargne

Le pouvoir d'achat du revenu des ménages a augmenté de 3,7 % en 1988, soit la plus forte croissance des années quatre-vingt (tableau 18). Les revenus de 1986 (+ 2,9 %) avaient bénéficié de la désinflation surprise due à la baisse des prix de l'énergie qui avait entraîné des gains de pouvoir d'achat sur les salaires. En 1987 la croissance du pouvoir d'achat des salaires bruts fut très faible et les ménages subirent des pertes sur leurs salaires nets du fait des nouvelles cotisations. Le plan d'économies sur les prestations-maladie ralentit fortement la contribution positive des prestations versées aux ménages et le revenu des entrepreneurs individuels stagna. En 1988 la reprise de l'emploi contribua pour près de moitié à la croissance du pouvoir d'achat du revenu total, l'autre moitié résultant des gains par tête, au demeurant modestes. Les prestations sociales subissaient le contrecoup du plan Seguin et les impôts, du fait des allègements fiscaux, stagnaient exceptionnellement en pouvoir d'achat.

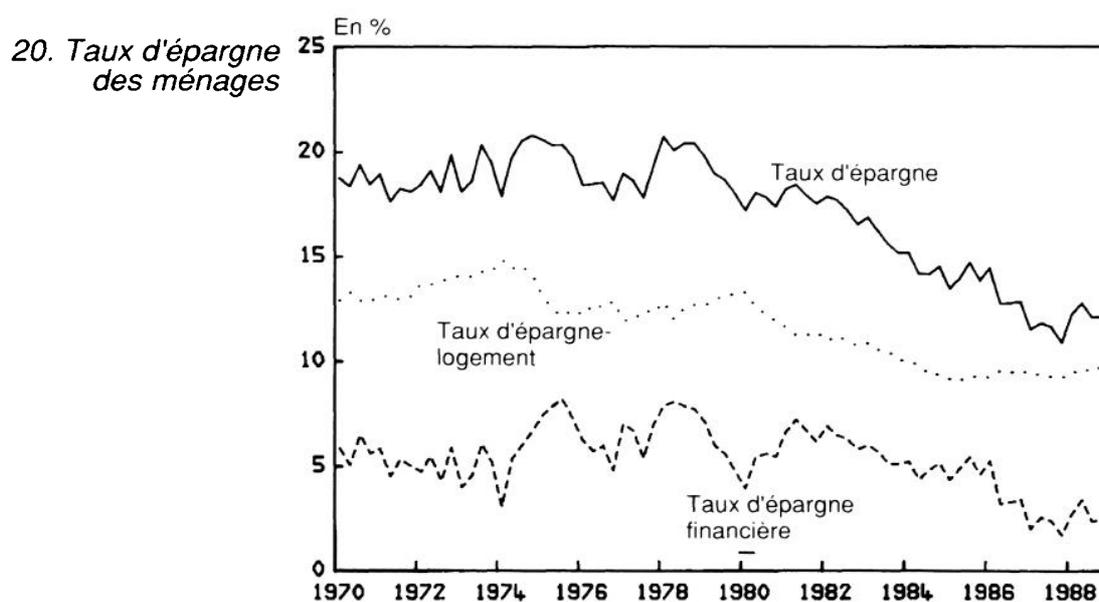
18. Contribution à la croissance du pouvoir d'achat du RDB des ménages

	1985	1986	1987	1988
Pouvoir d'achat du RDB	1,7	2,9	0,5	3,7
Dont :				
Salaires nets	- 0,2	0,6	- 0,4	0,5
• Salaires bruts	- 0,1	1,1	0,2	0,9
• Cotisations (1)	- 0,1	- 0,5	- 0,5	- 0,4
Revenu des entrepreneurs individuels	0,0	0,8	- 0,1	0,5
Prestations sociales	1,1	1,5	0,3	1,3
Impôts (1)	+ 0,2	- 0,4	- 0,2	0,1

(1) Comptabilisé avec un signe (-) lorsqu'ils amputent le pouvoir d'achat du RDB.

Source : Comptes trimestriels INSEE.

La chute du taux d'épargne, commencée en 1979, s'est poursuivie jusqu'en 1987 et un léger redressement semble s'amorcer à partir de 1988 (graphique 20). De 1979 à 1987 le taux d'épargne a diminué continuellement de 20,4 % à 11,5 %, soit plus d'un point par an en moyenne. La remontée de 1988 (+ 0,8 point) est la première en moyenne annuelle depuis 1979. Le graphique décompose le taux d'épargne en ses composantes logement et épargne financière. L'épargne-logement, après avoir fortement diminuée, s'est à peu près stabilisée depuis la mi-1985. La poursuite de la baisse du taux global d'épargne jusqu'en 1987 a donc résulté de celle, accentuée, du taux d'épargne financière (2,1 % en moyenne en 1987).



Source : Comptes trimestriels INSEE.

Dans les modèles macroéconomiques, on détermine traditionnellement la consommation des ménages en deux temps. Une première relation décrit le partage du revenu entre consommation et épargne, puis la consommation est ventilée entre les différents produits. Par ailleurs une relation détermine l'investissement en logement et le solde est l'épargne financière.

La fonction de consommation présentée dans l'encadré 7 explique la baisse du taux d'épargne constatée depuis 1980 par la réduction de l'inflation. Selon cette relation une réduction de l'inflation de 10 points (c'est la réduction effective entre 1980 et 1987) explique à moyen terme une baisse du taux d'épargne de 6 points. La diminution de l'inflation réduit en effet la nécessité pour les ménages de reconstituer leurs encaisses réelles. L'équation a été estimée jusqu'en 1985, puis simulée jusqu'en 1988. Le graphique 21 montre la qualité de l'estimation. La légère réduction du taux d'épargne en 1986 et la remontée de 0,8 point en 1988, résultant de l'inertie de la consommation et de l'augmentation du revenu réel, sont bien décrits par l'équation. En revanche celle-ci n'explique que 1,1 point des 1,7 point de baisse de 1987. Ce résultat est cependant compatible avec l'erreur moyenne de l'estimation. On peut toutefois évoquer plusieurs hypothèses pour justifier une telle baisse en 1987, que ni cette estimation, ni d'autres tentatives économétriques, n'ont pu mettre en évidence :

- Il est souvent fait mention du développement important du crédit à la consommation, dont la variation d'encours est passée de 0,7 % du revenu des ménages en 1985 à 1,5 en 1986, 1,7 en 1987 et 1,4 en 1988. La consommation aurait pu être accrue de ce fait en 1986 et 1987. Mais ce développement a aussi pu favoriser les placements financiers.

- Les plus-values boursières réalisées ou latentes ont aussi pu soutenir la consommation.

- Les revenus peuvent être sous-estimés. Les bonnes rentrées fiscales peuvent être la contrepartie de revenus salariaux ou non salariaux plus élevés que ceux enregistrés en comptabilité nationale. Dans ce cas la consommation étant statistiquement mieux évaluée, le taux d'épargne effectif serait plus élevé que le taux évalué dans les comptes nationaux.

7. La fonction de consommation

La fonction de consommation, exprimée en taux de consommation (le complément à 1 du taux d'épargne), décrit le partage du revenu entre consommation et épargne. Les ménages ajustent lentement leur consommation à leur revenu, une augmentation brutale du revenu accroît temporairement le taux d'épargne. A plus long terme, le taux d'épargne est une fonction croissante (le taux de consommation une fonction décroissante) du taux de croissance du pouvoir d'achat du revenu, du taux d'inflation (effet reconstitution du patrimoine) et de la variation du taux de chômage.

$$\frac{C}{R} = 0,61 + 0,32 \frac{C_{-1}}{R} - 3,53 \text{ TRR} - 1,61 \text{ TPP} - 0,02 \Delta \text{ Log TCHO}$$

(6,0) (2,9) (4,4) (3,6) (2,4)

avec :

C : consommation des ménages en valeur ;
 R : revenu disponible des ménages ;
 TRR : taux de croissance lissé du revenu réel ;
 TPP : taux de croissance lissé des prix ;
 TCHO : taux de chômage.

Estimation 1970 : 3 1985 : 4, $R^2 = 0,93$, écart-type du taux d'épargne 0,6 %, DW = 1,88

La cible à long terme du taux d'épargne s'écrit :

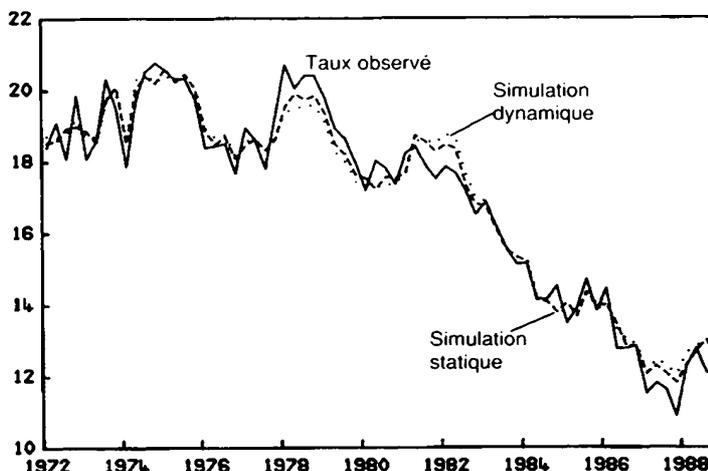
$$TE_{LT} = 1,2 \dot{R} + 0,6 \dot{p} + 0,092$$

avec :

\dot{R} : taux de croissance annuel du revenu réel ;
 \dot{p} : taux de croissance annuel des prix.

Un point de taux de croissance du revenu explique un relèvement du taux d'épargne de 1,2 point, un point d'inflation un relèvement du taux d'épargne de 0,6 point.

21. Taux d'épargne effectif simulé (équation estimée jusqu'à la fin de 1985)



Source : INSEE, calculs OFCE.

Le taux de croissance de la consommation globale a été de 3,7 % en 1986, 2,7 % en 1987 et 2,8 % en 1988. La décomposition par produits est donnée au tableau 19. La consommation agro-alimentaire et celle de services sont relativement inertes. La consommation énergétique est très sensible aux conditions climatiques (elle a ainsi été très réduite ces derniers hivers). Mais la réaction à l'évolution des prix est plus délicate à mettre en évidence. Selon les fonctions de consommation par produits estimées jusqu'en 1985, qui comportent des élasticités-prix assez fortes (0,4 à 0,8 %), la consommation d'énergie aurait dû augmenter fortement après le contre-choc pétrolier, ce qui n'a pas été observé. L'élasticité calculée en intégrant les années 1986 et 1987 est beaucoup plus faible (0,15 %). Ce résultat peut traduire une élasticité plus faible à la baisse qu'à la hausse ou les aléas climatiques. Enfin, comme en témoignent les années 1986-1988, les fluctuations de la consommation industrielle sont beaucoup plus amples que celles de consommation totale, car l'élasticité de la consommation industrielle au revenu est élevée.

19. Consommation des ménages par produits

		Taux de croissance		
	Part en 1987	1986	1987	1988
Agro-alimentaire	22	1,9	2,0	2,2
Energie	9	2,9	1,5	- 1,2
Industrielle	30	4,6	2,8	3,7
Services	38	3,4	3,2	3,8
Total	100	3,7	2,7	2,8

Source : INSEE.

La période sous revue a aussi été marquée par la reprise de l'investissement en logement en 1987, après une baisse ininterrompue depuis 1980. La variable explicative principale est le revenu réel des ménages. Cette reprise a été toutefois plus tardive que celle simulée par l'équation du modèle.